



DÉC. 2017 – 41^e ANNÉE

Périodique trimestriel de la commune d'Aywaille

Editeur responsable :

Thierry CARPENTIER, Echevin de l'information
rue Houbière, 4 - 4920 Sougné-Remouchamps
www.aywaille.be - info@aywaille.be

**Marché de Noël
AYWAILLE**
6-10 décembre

**Marché de Noël
SOUNÉ-
REMOUCHAMPS**
16 décembre

**Concert de Noël
ECHOS
D'AYWAILLE**
17 décembre

**Marché de Noël
KIN**
22-23 décembre

**Marché de Noël
NONCEVEUX**
16 décembre

**Soirée de Noël
HOUSSELOGE**
16 décembre

**Concert de Noël
DIEUPART**
16 décembre

**Lès Hèyeus
SOUNÉ-
REMOUCHAMPS**
5 janvier

Programme détaillé en page 15

"Joyeuses fêtes et meilleurs voeux pour 2018"

Surprenez vos clients !



bang!

Publicité | Site Web | Réseaux sociaux
Impression | Lettrage | Textile | ...

REMOUCHAMPS | T. 04 384 31 23 | www.bang.be



Ass Co

Assurances & Courtages



Courtiers en Assurances toutes branches - Particuliers et
Entreprises - Check up de votre portefeuille gratuit

Nous sommes à votre écoute avec ou sans rendez-vous et
même à votre domicile. Osez comparer !

Jean-François FELICE (Directeur)

G +32 (0)479 62 72 43 | T +32 (0)4 384 40 41
F +32 (0)4 384 67 15 | jf.felice@alliancegroupe.eu
Dieupart 36 C | 4920 Aywaille

11

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?



Le Jardin des
Chantoirs



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes

Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais

Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant ...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70 • info@chantoirs.be • www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2 - 4920 REMOUCHAMPS



Voici le temps de faire le bilan des dossiers qui ont été concrétisés cette année ou qui sont toujours en cours de réalisation.

Plusieurs rénovations étaient prévues lors du premier semestre et font déjà le bonheur de nombreux utilisateurs. Il s'agit des travaux réalisés au hall omnisport, du remplacement du terrain synthétique à la Porallée, de la transformation de l'ancienne maison communale de Sougné-Remouchamps afin d'accueillir les cours de promotion sociale ou encore de la sécurisation de la promenade au Ninglinspo. Nous avons également eu le bonheur d'inaugurer un nouveau parking avenue Louis Libert et la liaison vers le parking de l'Abbaye. Cette année a donc été riche en investissement afin de permettre à chacun de bénéficier d'infrastructures communales plus performantes. Les économies d'énergie ont été au centre de notre attention lors des différentes réfections et les premiers effets se font déjà ressentir. La liste pourrait encore être plus longue et la tendance ne va pas s'inverser en 2018. Le printemps prochain devrait enfin être celui de l'inauguration de **la salle de village** que

tous les habitants **de Nonceveux** attendent impatiemment. Le terrain qui jouxte la salle vient d'être acquis par la commune, un parking devrait donc prochainement y voir le jour ainsi que des aménagements pour les plus jeunes.

Un **logement de transit** supplémentaire devrait lui aussi être créé dans les prochains mois afin d'accueillir un ménage se trouvant dans une situation d'urgence.

Le **réseau de caméra de surveillance** sera également étendu afin de sécuriser davantage le centre aqualien. Une attention toute particulière sera portée vers le quartier de la gare, fréquenté par de nombreux élèves.

Au niveau des nouveautés, le système de collecte des déchets sera revu dans le centre d'Aywaille avec l'apparition de **containers collectifs semi-enterrés** en remplacement des containers noirs et verts individuels.

Les voiries seront encore rénovées avec la poursuite des travaux dans le centre de Sou-

gné-Remouchamps, à Awan et à Nonceveux. On espère également démarrer les travaux dans le quartier du Thier Bosset ainsi que dans les rues du Rivage et de l'Enseignement à Aywaille.

De nombreux autres projets devraient encore voir le jour en fonction des subsides qui seront octroyés par la Région Wallonne. Les prochaines éditions du journal communal vous les feront découvrir dès que possible.

En attendant, profitez bien des marchés de Noël présents aux quatre coins de la commune pour renforcer les liens qui unissent tous les aqualiens et découvrir toutes les richesses de notre belle région.

Passez d'excellentes fêtes, entourés de vos proches et, déjà, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année au sein de la plus belle des communes.

Thierry CARPENTIER,
Bourgmestre ff.



Aywaille refait sa « com' »

Un nouveau site internet

C'est bien connu, on ne débute pas une nouvelle année sans prendre de bonnes résolutions. En 2018, une de celles des services de l'Administration communale sera notamment d'offrir à ses citoyens la possibilité d'obtenir une information rapidement concernant la Commune dans son ensemble.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que nous travaillons à la **création d'un tout nouveau site Internet**, en collaboration avec IMIO, l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle.

Contrairement au site internet actuel, la nouvelle plateforme sera plus intuitive, ergonomique, offrira plus de lisibilité et sera entièrement gérée par la Commune, ce qui permettra une mise en ligne instantanée de l'information et une gestion plus proactive. Le site sera évidemment adapté pour la lecture sur smartphones et tablettes et connecté à la page Facebook de l'Administration.

Et en attendant ?

Le site www.aywaille.be restera accessible pendant la période de travail sur le nouveau projet mais seule la partie « blog » du site pourra être mise à jour par nos services. Nos services s'affairent actuellement à encoder toutes les informations dont ils disposent pour les manifestations des 6 premiers mois de l'année afin qu'elles

apparaissent également dans la page « agenda » actuelle. Ni cette page agenda, ni les autres rubriques ne pourront être mises à jour pendant quelque temps après décembre 2017. En ce sens, nous demandons aux **organismes de manifestations diverses**, de nous transmettre le plus d'informations possibles concernant leurs événements qui auront lieu début d'année à culture@aywaille.be.

Commerçants, associations, professions libérales... ?

Nous vous remercions de vous rendre sur le site internet actuel afin de nous signaler (à culture@aywaille.be) toute modification, ajout, suppression à effectuer. Cela nous permettra de repartir sur de bonnes bases pour le nouveau site.

Le citoyen acteur ? Bon à savoir...

Une fois le nouveau site créé et mis en ligne, vous aurez vous-même la possibilité d'encoder votre événement, votre association, votre commerce ou de réaliser des modifications concernant vos données. Après validation par la Commune, vos informations apparaîtront dans la rubrique souhaitée.

Les différentes sections du nouveau site Internet seront mises à jour au fur et à mesure. Nous vous remercions déjà pour votre patience et aurons plaisir à vous retrouver « connectés » bientôt sur le nouveau www.aywaille.be (tout change, sauf l'adresse Web !)

De nouveaux pictogrammes

Vous les avez peut-être déjà vus ou aperçus, vous les découvrirez encore dans ce journal mais aussi à l'occasion d'événements organisés ou soutenus par la Commune. Ce sont les **nouveaux pictogrammes** liés à quelques matières gérées par et au sein de nos services. Ces logos liés au Sport, à la Culture, à l'Environnement, au Tourisme, à l'Emploi-Formation, au Social, au Service Travaux et aux Services Administratifs se retrouveront aussi dans le nouveau site internet mais aussi en partie sur des roll-ups (enrouleur ou kakémono) qui serviront pour la promotion d'activités se déroulant à Aywaille.



Thierry CARPENTIER,
Bourgmestre ff; responsable de l'Information



PRIVILEGE
BRASSERIE
AYWAILLE



Retrouvez
une vraie cuisine
de brasserie
savoureuse
et faite maison !



Découvrez notre carte cocktails.

Terrasse chauffée.
Suivez nous sur FB et retrouvez
le calendrier des concerts et soirées.



 privilegebrasserie

Place J. Thiry 15. 4920 AYWAILLE

04 239 13 33



Place aux enfants



Le samedi 21 octobre après-midi, le PCS a organisé la journée "Place aux enfants" avec le soutien promotionnel du Service Jeunesse de la Province de Liège.

L'objectif consistait à susciter l'intérêt des enfants de 8 à 12 ans dans la découverte de leur commune et de ses richesses. Cette année, le thème général était «**Venir d'ailleurs**». C'est ainsi qu'il a été proposé gratuitement aux enfants de l'entité de visiter le Centre Croix-Rouge «l'Amblève» à Sedoz. Ce fut l'occasion de découvrir les richesses culturelles s'y trouvant, l'histoire de ses occupants et leur milieu de vie.

Diverses activités ont été proposées de manière ludique et agrémentées d'échanges et de rencontres interculturelles: découverte du centre, atelier culinaire, danse, sport, théâtre, lunette virtuelle montrant le parcours d'un migrant, réalisation d'une fresque géante...



Plus de 100 enfants encadrés par les mouvements de jeunesse locaux sont ressortis contents et satisfaits de cette journée qui, cette année encore, a été un vrai succès! Un grand merci au Centre «l'Amblève» pour son accueil chaleureux et son organisation!

**Infos: Plan de Cohésion Sociale
04 364 05 26 – 04 364 05 47**



Opération « Boîtes à vivre »

Au vu du succès des années passées et à l'approche des fêtes de fin d'année, le CPAS d'Aywaille, la Croix-Rouge, la Conférence Saint Vincent de Paul, l'Eglise Protestante et le Plan de Cohésion Sociale renouvellent l'opération.

Qu'est-ce qu'une boîte à vivre ?



C'est une boîte qui déborde de denrées alimentaires et de produits en tout genre! Ce projet permet de récolter des denrées non périssables, non-alcoolisées, non périmées et des produits de soin et d'entretien

qui seront redistribués aux associations de la commune qui en feront profiter des personnes dans le besoin.

Le principe de «Boîtes à Vivre» est très simple: les citoyens souhaitant faire un don remplissent une boîte à chaussures de vivres et viennent la déposer soit:

Au Marché de Noël à Aywaille le vendredi 8 décembre dès 17h.

Au Marché de Noël à Sougné-Remouchamps le samedi 16 décembre dès 17h.

N'importe qui peut remplir une boîte à chaussures, selon ses moyens, pour permettre aux personnes démunies de pouvoir, elle aussi, profiter des fêtes de fin d'année.

**Infos: www.boiteavivre.be
Catherine GRENSON 04 364 05 26**

**Marie-Paule FLOHIMONT,
Présidente du CPAS**

Conseil Communal des Enfants



Le lundi 16 octobre à 19h, les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants (CCE) ont prêté serment devant les membres du Conseil Communal et leurs parents.

Aux nombres de 21, ils représentent l'ensemble des écoles fondamentales (tous réseaux confondus) de l'entité. Dans une ambiance conviviale, ils vont pouvoir mettre en

place des projets d'intérêts collectifs et être un relais entre les enfants (école/ village) et les autorités communales.

Suite à la première rencontre, quelques idées ont déjà été envisagées pour cette nouvelle année: «initiation au secourisme», «respecter et ne pas harceler», «protection animale», «sécurité devant les écoles», «décorer les poubelles»...

Nous souhaitons un bon travail aux nouveaux élus!

**Christian GILBERT,
Echevin du PCS**

Accueil temps libre



Surveillez votre boîte aux lettres! A partir du 10 janvier 2018, un accueil temps libre (sport, ateliers, école de devoirs) vous sera proposé le mercredi après-midi de 12h à 18h.

Rens. : 0494 44 32 58

« Loin d'elle »



De près ou de loin... nous connaissons tous quelqu'un qui est ou a été touché par la maladie d'Alzheimer.

Le jeudi 19 octobre dernier, le CPAS d'Aywaille en collaboration avec l'Administration communale et son PCS, la Province de Liège et la Maison de repos «le Jardin des Chantoirs» a été heureux de présenter et proposer une soirée sur le thème de la maladie d'Alzheimer à la maison de repos située Square Philippe Gilbert.

La projection du film «Loin d'elle» de Sarah Polley a été suivie d'une conférence-débat animée par M^{me} HENRI, Présidente de la ligue Alzheimer. La soirée s'est terminée en beauté avec le verre de l'amitié offert par la maison de repos!

Un grand merci aux différents partenaires pour le beau succès de cette soirée à laquelle plus de 90 personnes ont assisté!

N.B: D'autres conférences sur les thèmes du burn out, de l'alimentation... vous seront proposées prochainement. Nous espérons vous y rencontrer nombreux.



Un Nôtre Noël

Envie de fêter Noël autrement ?

Pour la 12^e année consécutive, le Centre de Jeunes ASF, La Teignouse asbl, La Teignouse AMO et la Maison des Jeunes l'Aventure organisent «Un Nôtre Noël». Au menu des festivités: solidarité, convivialité et bonne humeur. Mais aussi, un repas partagé (un menu 3 services auquel chacun contribue en fonction de ses moyens) et, bien entendu, la visite du père Noël.

Si vous êtes seuls le soir du réveillon ou si vous souhaitez simplement nous rejoindre le 24 décembre dès 20 h dans le centre d'Aywaille pour un Noël riche de sens et de rencontres, soyez les bienvenus. Possibilités de covoiturage.

3 façons de participer :

- Vous inscrire et venir partager ce repas de Noël (menu 3 services) - Nombre de places limité!

Prix: min. 1€ à max. 30€ selon les moyens de chacun. Réservation obligatoire pour le 16 décembre.

- Verser votre don sur le compte BE05 8002 2453 5375 (communication: Un Nôtre Noël + vos coordonnées) et ainsi offrir un repas à une personne seule.

- Nous renseigner une personne seule que nous pourrions inviter.

Infos et réservations :

Teignouse Asbl au 04 384 44 60

Teignouse AMO au 04 369 33 30



FOBA = Formation de Base

Une formation bien utile pour repartir sur de bonnes bases.

Vous avez arrêté l'école trop tôt? Vous avez des difficultés à suivre la scolarité de vos enfants? Vous devez passer les tests d'admission du Forem ou d'une formation qualifiante? La FOBA est faite pour vous!

Cette formation vous aidera à remettre vos connaissances à jour pour réussir les tests d'admission (Forem, formations qualifiantes...) et les tests de sélection d'une procédure d'embauche. Elle permettra une vraie progression professionnelle. Prévue pour un public adulte, un test «diagnostique» permet de connaître votre niveau réel en français et mathématique et d'adapter les cours à vos besoins en tenant compte de vos points forts et points faibles. La formation est aussi très appréciée par les parents qui veulent se «rafraîchir la mémoire» pour aider leurs enfants dans leur scolarité. Nouvelle formation: janvier 2018 à S-Remouchamps.

Rens. et inscriptions: 0490 44 54 37

emploi@aywaille.be

www.ova-emploi-formation.be

Nouvel horaire pour Fanfreluche

Fanfreluche est un magasin de seconde main pas comme les autres.

Ici, on pratique le troc de vêtements: on entre avec un pantalon ou une jupe et on ressort avec une robe ou un chemisier... Pour mieux vous accueillir dans le centre d'Aywaille (rue Nicolas Lamercy 10), il élargit ses horaires et est désormais **ouvert du mardi au samedi, de 10h à 18h.**

Sur son étalage également, l'offre s'agrandit. Vestes ou pull, vous trouverez à petit prix de quoi passer un hiver bien emmitouflé. Et si vous n'avez rien à échanger, vous pouvez tout simplement faire un dépôt... Les habits de vos enfants sont devenus trop petits ou vous voulez changer votre garde-robe? Bref, vous avez des vêtements en bon état à donner! Apportez-les à Fanfreluche!

Fanfreluche est proposé par La Teignouse asbl en collaboration avec le CPAS, l'Administration communale et le PCS d'Aywaille.

Infos: Teignouse Asbl 04 384 44 60

Student Day 2018

Trouver un job étudiant n'est pas toujours aisé: que mettre sur son CV, quelles sont les entreprises qui engagent, combien de jours puis-je travailler... ?



Pour t'aider dans tes recherches, la Cellule Emploi Aywaille et le PCS organisent le STUDENT DAY le samedi 24 février 2018, de 9h30 à 12h30 à l'Administration Communale d'Aywaille (accès gratuit).

Tu pourras y trouver toutes les informations dont tu as besoin pour décrocher un job étudiant:

- Un atelier CV, lettre et entretien d'embauche pour préparer ta candidature;
- Des informations légales: nombres de jours autorisés...
- Des agences d'interim, des offres d'emploi et même des contacts directs avec des employeurs.

Rens.: 0490 44 54 37

emploi@aywaille.be

www.ova-emploi-formation.be

Nous avons le plaisir de vous informer des différentes activités qui prendront place dans nos Espaces Publics Numériques

Nouvelles formations

Selon les statistiques, près de 85% des ménages wallons ont accès au numérique et l'utilisent quotidiennement via leurs PC, tablettes, smartphones... mais nous constatons régulièrement que de nombreuses personnes ne connaissent pas toutes les fonctionnalités d'internet et ont parfois beaucoup de mal à utiliser des applications et sites qui sont pourtant bien utiles!

C'est pourquoi dès janvier 2018, nous vous proposons de nouvelles formations visant à apprendre à utiliser les moyens offerts par le numérique pour mieux gérer le quotidien et vous faciliter la vie.

Via des modules de formation thématiques ludiques et très pratiques, vous pourrez découvrir et manipuler des sites et applications utiles dans la vie de tous les jours. Les thèmes abordés seront:

- Internet Ba-Ba: utiliser une messagerie, rechercher sur le net...
- La mobilité: Tec, be-Rail, Google map...
- Les administrations: Aywaille.be Mysocialsecurity, IBZ (commande de documents) ...
- Budget/économie: Luminus, Resa, myproximus...
- Emploi: Forem, Indeed, Selor, Mycareer, syndicats...
- Social: Facebook...
- Sécurité: anti-virus...

Pour connaître l'agenda des formations et vous inscrire, vous pouvez contacter le 0490 44 54 37 ou epn@aywaille.be

Ces formations sont proposées gratuitement aux habitants d'Aywaille

Accès libre et gratuit

Permanences encadrées avec une assistance personnalisée:

EPN de Sougné-Remouchamps

Lundi de 9h à 12h – NOUVEAU!

Centre Marcellin La Garde Rue de la Refe 9



EPN d'Aywaille

Mercredi et jeudi de 13h à 16h

Rue de la Heid 8A (fond du parking de la crèche)

Bibliothèque d'Aywaille

Accès libre aux heures d'ouverture (réservation préalable 04 384 78 82)

Rue N. Lamercy 7

Rens.: 04 263 87 14 – 0490 44 54 37
epn@aywaille.be



Croix-Rouge

Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet

Local : rue Ladry, 25 - 4920 S-Remouchamps

Présidente : Josette LESPAGNARD 0497 52 89 69

Notre Maison Croix Rouge est aussi la vôtre : c'est un service de proximité qui offre une aide quotidienne aux personnes de la commune qui en ont besoin :

- En assurant une aide alimentaire et vestimentaire d'urgence ;

- En mettant à votre disposition du **Matériel Paramédical** : lit médicalisé et le matelas adéquat (prévention ou soin des escarres), mais aussi lève-personne électrique, verticalisateur, fauteuil roulant, chaises de toilette, béquilles, déambulateurs... Nous assurons un service rapide et personnalisé, même le week-end en cas d'urgence, à de très bons tarifs.

Nous sommes joignables au 0497 52 89 68 du lundi au samedi et une **permanence** est organisée rue Ladry 25 à 4920 Remouchamps les mercredis, de 14h à 18h et sur rendez-vous pour les urgences.

- En vous initiant aux gestes qui sauvent :

Du BEPS à la réanimation bébé, il y a toujours une formation qui vous convient et que vous pouvez également suivre en famille, entre amis ou collègues, en toute convivialité.

Pour connaître les dates des prochains cours, vous inscrire ou demander l'organisation d'une formation, n'hésitez pas à contacter Luc Hausman au 0498 76 66 38 ou par email luc.hausman@skynet.be

Et n'hésitez pas à rejoindre la grande famille des **donneurs de sang** : juste quelques minutes de votre temps pour sauver une vie ! (Rens. : J. Echterbille 0475 86 38 04).

REMOUCHAMPS : Institut Saint-Raphaël, le 20 avril 2018 de 17h30 à 20h.

AYWAILLE : Athénée Royal, le 27 avril 2018 de 17h30 à 20h.

AWAN : Car devant l'Ecole rue Wacostet, le 3 mai 2018 de 17h à 19h.

HARZÉ : Ancienne Maison communale, le 8 mai 2018 de 18h à 20h.

Toutes les dates et lieux de collecte sur <https://donneurdesang.be/fr/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contribuer à notre action citoyenne en effectuant un don sur le compte **BE72 0682 0036 2116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-H-O** (mention : **Don** sur votre virement).

Suivez nos activités sur notre page **Facebook** : Maison Croix Rouge Aywaille Hamoir Ouffet.

Pour toute **information complémentaire** : Présidente Josette LESPAGNARD 0497 52 89 69 ou j.lespagnard@hotmail.fr

Plus d'infos sur <http://www.croix-rouge.be/la-croix-rouge/la-croix-rouge-de-belgique/les-maisons-croix-rouge/aywaille-hamoir-ouffe>



Le bus de PointCulture à Aywaille



Le PointCulture mobile vous accueille à Aywaille le mercredi des semaines paires

de l'année, de 10h30 à 11h30, Esplanade du Fair-Play (parking piscine)

Il vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique.

Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wal-

lonie-Bruxelles et où sont organisées des animations autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, cinéastes...), des enregistrements d'événements...

Le bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires, pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux et cinématographiques :

<http://pointculture.be/service-educatif/animations> - Entrée libre.

Tél. : 02 737 19 66

pcm1@pointculture.be

www.pointculture.be

Nombre de prêts pour l'exercice 2016-2017 : 207

Un service soutenu par votre Administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.

Campagnes humanitaires...

Iles de paix



Grande campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds du 12 au 18 janvier 2018. L'argent récolté par la vente de modules, brace-

lets et essuies en coton permet de financer d'importants projets de développement en Afrique et en Amérique latine.

www.ilesdepaix.org

Campagne Action Damien



L'indifférence tue, Action Damien soigne

Action Damien partira en campagne les 26, 27 et 28 janvier 2018. Soutenez l'action en vendant ou en achetant les marqueurs (6€ la pochette de quatre) ou en faisant un don (déductible fiscalement à partir de 40€) sur le compte BE05 0000 0000 7575.

Partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine et participez à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale. Pour vous faire une idée, visitez

www.actiondamien.be

Opération Gaufres



Du 16 février au 4 mars 2018, l'Arche d'Aywaille, via son opération Gaufres, récoltera de l'argent pour les institutions accueillantes des personnes en situation d'handicap.

Infos : 04 384 85 42

Opération Arc-en-ciel



Les 10 et 11 mars 2018, grande opération de récolte de vivres non périssables par l'Asbl

Arc-en-Ciel au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.). Des milliers de jeunes bénévoles se mobiliseront encore pour récolter en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins... Les dons reçus par les associations leur permettent d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent.

Tél. 02 675 73 11 - www.arc-en-ciel.be

Enfants de Tchernobyl



Depuis 28 années, cette association accueille des enfants biélorusses en Belgique. Les résultats ont prou-

vé à suffisance qu'un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. Faites partie de nos familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

Asbl ASET (Accueil- Santé-Enfants de Tchernobyl)

Josine Deru 087 46 89 93

0476 48 42 00

Colette Claus 0494 71 75 09

Léona Boverie 0479 78 12 22

www.aset.be - aset@skynet.be

Aywaille appartient à ses habitants



Que de fébrilité depuis quelques semaines dans notre commune! Pas de doute, les élections ne sont pas loin. Des échanges plus ou moins courtois entre les conseillers de la majorité libérale et des habitants ont émaillé les réseaux sociaux et alimenté les discussions. Est-il encore possible à Aywaille d'avoir une opinion divergente de celle du pouvoir en place sans avoir à recevoir en retour «des amabilités» sans aucun rapport avec les dossiers de fond, ressemblant plus à des attaques personnelles qu'à des arguments politiques? Que de temps perdu surtout à tenter de faire taire ces voix discordantes au lieu simplement d'associer à la discussion, à la réflexion, à la créativité des citoyens prêts à collaborer à des projets qui donnent sens et qui s'inscrivent dans une vision d'intérêt général. Des initiatives citoyennes naissent aux quatre coins de la commune. Plus elles s'expriment, plus

le malaise est grandissant au niveau de la majorité libérale (Ensemble). N'aurait-elle pas compris, que notamment suite aux affaires qui ont émaillé la vie politique, les paradigmes ont changé? On ne fait plus de la politique à quelques-uns dans un cénacle fermé et surtout à l'abri des interrogations et des demandes légitimes des citoyens soucieux de jouer un rôle plus actif et de prendre en mains la destinée de leur commune.

Il est temps que les intérêts personnels, partisans et la politique des petits copains laissent place au lien social, à l'intérêt général, à des valeurs qui rassemblent les gens au lieu de les diviser et les opposer les uns aux autres, en les catégorisant. Il est temps de parler de projets, d'idées au lieu de perdre son temps à des querelles qui ne font pas avancer les choses et qui renvoient la triste image de ce que les gens ne veulent plus.

Nous avons toujours eu et nous n'aurons qu'un seul objectif: travailler au service et avec tous les

citoyens, peu importe les horizons d'où ils proviennent. Ce qui nous importe le plus, c'est que notre commune soit gérée avec équité, dans un esprit de justice sociale, en faisant la même place aux entrepreneurs qu'aux personnes qui sont dans la difficulté, avec un œil sans cesse rivé sur une utilisation parcimonieuse de l'argent public et sur une exigence permanente de renforcement de la qualité de vie dans une optique de développement durable.

En cette veille des fêtes de fin d'année, les difficultés de la vie sont ressenties avec plus de violence. Nous souhaitons plus que jamais que chacun trouve sa place et la chaleur d'un foyer où il peut déposer ses fardeaux.

Nous souhaitons à chacune et à chacun de lumineuses fêtes de fin d'année.

V. MATZ, D. GERMAIN, D. RIXHON, M. GILSON et V. MOYSE

Se préoccuper du personnel communal - Une priorité



Lors du conseil communal du début novembre, nous avons alerté, par voie de motion, nos collègues conseillers sur la problématique de la réforme du fonds de pension solidarisé des administrations locales. Un projet de loi est en cours de discussion au Parlement fédéral et l'analyse qu'en fait l'Union des Villes et des Communes de Wallonie est, à tout le moins, préoccupante.

Pour faire simple, mais sans caricaturer, avec cette matière si complexe, disons simplement que les conséquences de ce projet de loi pénaliseraient lourdement de nombreux agents communaux une fois arrivés à l'âge de la retraite tout en impactant de façon non négligeable les budgets des communes.

En raison des difficultés financières que rencontrent la plupart des communes, nombre de

leurs agents fonctionnent dans des emplois non statutaires et donc sans être nommés. Ce projet de loi prévoit que désormais leur pension sera calculée au prorata des années prestées en tant que contractuel et statutaire; cette pension sera donc mixte, privée pour les années de contractuel et publique pour les années en qualité de statutaire. Ce projet de loi incite les communes à mettre en place un deuxième pilier de pension pour leurs agents contractuels. Aujourd'hui, moins de 10% des communes wallonnes ont pris cette mesure car, bien évidemment, elle a un coût!

En outre, ce projet de loi prévoit, pour les communes, une augmentation importante des cotisations à leur fonds de pension, ce qui ne sera pas sans conséquences sur leurs budgets.

Nos inquiétudes ont été entendues, à défaut d'être partagées, mais dans un souci résolument constructif nous avons accepté la proposition du

Bourgmestre en titre consistant en l'organisation rapide d'une réunion avec un conseiller du cabinet du Ministre des Pensions pour affiner la perception que nous avons de ce projet de loi. Il nous a également été promis que, sans attendre, le Collège allait travailler à l'élaboration du dossier menant à la mise en place de ce deuxième pilier de pension au bénéfice de nos agents contractuels. Nous suivrons bien entendu très attentivement l'évolution de cet important dossier pour le rendre le moins pénalisant possible pour nos agents qui n'ont pas eu la chance d'être nommés.

Nous profitons de ce dernier billet de l'année pour souhaiter une excellente année 2018 à toutes les Aqualiennes et à tous les Aqualiens.

Isabelle HUMBLET, Thierry HODY et René HENRY

Et votre environnement, ça va?



La très sérieuse revue 'Science'a publié, en mai 2017, un article dont le titre ne peut que nous interpellier: «Where have all the insects gone?». Où sont passés les insectes? On y présente une étude réalisée en Allemagne, dans différentes réserves naturelles près de notre frontière. Des chercheurs ont constaté qu'entre 1989 et 2016, le nombre d'insectes a baissé de 76%! Cette baisse stupéfiante indique un effondrement des populations d'insectes, dont des pollinisateurs, qui sont au menu de nombreux petits animaux. Ce chiffre semble incroyablement, ceux qui roulaient en voiture à l'époque se souviennent que leurs pare-brises étaient couverts d'insectes écrasés durant les mois d'été, contrairement à ce qu'on observe aujourd'hui. Les causes de cette hécatombe ne sont pas encore

complètement identifiées mais l'artificialisation des sols, l'usage intensif d'insecticides, de fongicides, d'herbicides dont le fameux glyphosate (commercialisé sous la marque Roundup par Monsanto) figurent parmi les principaux suspects. Sans verser dans le catastrophisme, il est clair que la situation demande une réaction énergique. C'est toute notre façon de concevoir le développement qu'il faut revoir.

Cette transformation doit se faire à tous les échelons de la société, du gouvernement fédéral au particulier en passant par la commune. Les autorités fédérales et régionales ont à interdire au plus vite la vente et l'usage des produits les plus dangereux. Si la commune n'est pas compétente dans ces matières, c'est elle qui détermine, comment on urbanise un territoire, quelles sont les exemptions au plan de secteur qui peuvent être accordées. De ce point de vue, nous dénonçons la volonté actuelle de la majorité wallonne, appuyée par de nombreux

élus locaux d'assouplir encore la «règle du comblement». Celle-ci permet déjà de construire en dehors des zones d'habitat si l'on se trouve entre deux bâtiments existants séparés de 100 mètres. On passerait dorénavant à 200 mètres et cette distance s'appliquerait des deux côtés de la voirie. La conséquence de cette inutile réforme est une poursuite de l'étalement urbain et une nouvelle perte de 8000 hectares pour la faune et la flore. Il est temps que les décideurs politiques mettent sérieusement les défis environnementaux au cœur de leurs actions.

Enfin, nous voudrions profiter de ces quelques lignes pour souhaiter à tous les habitants de notre commune, une excellente année 2018 pleine de joies et de découvertes.

Eckart Pastor et Yves MARENNE, pour Ecolo Aywaille

Infractions, à quoi vous attendre ?

Normes définies en matière d'infractions de roulage (source : ASWR)

INFRACTIONS DE ROULAGE	PERCEPTION IMMÉDIATE	RETRAIT DU PERMIS DE CONDUIRE	TRANSACTION PÉNALE	AMENDE PÉNALE	DÉCHÉANCE DU DROIT DE CONDUIRE
VITESSE					
Excès de vitesse en agglomération, aux abords des écoles, dans les zones 30, dans les zones résidentielles ou de rencontre					
De 1 à 10 km/h	53 €	non	Perception immédiate +13 €	De 80 à 4000 €	non
De 11 à 30 km/h	53 € + 11 €/km/h suppl.	non			Facultative **pour les plus de 20 km/h à 30 km/h, au-dessus : 8 jours à 5 ans
Plus de 30 km/h	Renvoi devant le tribunal	oui	Renvoi devant le tribunal***		Obligatoire pour les plus de 30km/h au-dessus : 8 jours à 5 ans
Excès de vitesse sur les autres routes					
De 1 à 10 km/h	53 €	non	Perception immédiate +13 €	De 80 à 4000 €	non
De 11 à 40 km/h	53 € + 6 €/km/h suppl.	Non (sauf pour les plus de 7,5T ou lors de conditions dangereuses)			Facultative **pour les plus de 30 km/h à 40 km/h, au-dessus : 8 jours à 5 ans
Plus de 30 km/h	Renvoi devant le tribunal***	oui	Renvoi devant le tribunal***		Obligatoire pour les plus de 40 km/h au-dessus : 8 jours à 5 ans
** Si le conducteur est titulaire du permis B depuis moins de deux ans, le juge prononcera d’office une déchéance du permis de conduire *** Décision à prendre par le Procureur du Roi A consulter en complément : simulateur d’amende sur www.tousconcernés.be					

Vitesse excessive

La politique de la Zone de Police SECOVA est d'allier la prévention à la répression en occupant notamment un certain nombre de points par des contrôles de vitesse.

Le but est dissuasif pour les conducteurs enclins à exagérer leur vitesse et nous souhaitons créer un sentiment d'insécurité chez les transgresseurs de la règle.

- Utilisation des radars routiers (mobiles, préventifs et semi-mobiles);
- Aménagements urbains des axes routiers sensibles entraînant un changement de comportement des automobilistes.

La zone de police, dans son ensemble est loin d'être une zone «accidentogène», mais nous accordons une grande importance à ce que ces chiffres restent le plus bas possible et donc à prévenir la vitesse excessive sur des axes à risque.

Utilisation du Lidar

En sus des deux radars, nous utilisons régulièrement le Lidar mis à disposition par le SPW (2017 et projets en 2018) dans le cadre de la prévention de la sécurité routière. Dernières périodes de contrôle en zone 50 km/h sur Aywaille 24h/24h durant une semaine:



DIEUPART DU 17 AU 23 OCTOBRE 2017

Véhicules détectés par le Lidar :

- **véhicules personnels : 85.319**

- **camions : 1.667**

VÉHICULES EN INFRACTION :

- **véhicules personnels : 272**

- **camions : 28**

Un record lamentable à 134 km/h !

HARZÉ DU 24 AU 31 OCTOBRE 2017

Véhicules détectés par le Lidar :

- **véhicules personnels : 20.853**

- **camions : 542**

VÉHICULES EN INFRACTION :

- **véhicules personnels : 245**

- **camions : 5**

Cellule roulage renforcée

Le pôle roulage a été renforcé depuis quelques mois, indépendamment de ce que chaque poste de police fait en cette matière (sécurité aux abords des écoles, stationnements dans les lieux de passage, prévention dans les zones sensibles...).

Ce pôle, attaché à la direction opérationnelle, est composé de deux opérateurs radars, d'un Inspecteur principal spécialisé dans la matière roulage et particulièrement dans le contrôle des camions. Il est régulièrement renforcé par d'autres membres de la direction opérationnelle et par des membres des différents postes de police lors d'opération de contrôle de grande envergure.

Les opérateurs radar disposent de deux radars mobiles et travaillent soit en solo, soit en symbiose avec un dispositif de contrôle. Concrètement, l'automobiliste contrôlé positivement par le radar mobile, peut faire l'objet d'un contrôle immédiat par une équipe roulage placée à proximité, qui lors d'un contact avec le conducteur, lui rappelle la règle enfreinte.

Les sites habituels où sont placés nos radars mobiles sont signalés sur notre site internet, seules les dates ne sont pas indiquées.

<http://www.policelocale.be/5283/circulation/controles>

Conseils sécurité



Les fêtes de fin d'année sont une période agréable et conviviale, mais chaque année, de nombreux incidents sont enregistrés. Il est possible d'éviter un incendie domestique en prenant quelques mesures de précaution.

Sapin et décorations de Noël

Vous préférez un sapin de Noël naturel ? Dans ce cas, achetez-en un avec racine. Arrosez-le régulièrement pour éviter qu'il ne sèche et pour limiter les risques d'incendie. Ne déposez pas votre sapin trop près de rideaux ou autres objets pouvant facilement prendre feu, comme un poêle de chauffage ou un feu ouvert.

Utilisez de préférence un éclairage LED : ce type d'éclairage produit moins de chaleur et en plus, il consomme moins. Vérifiez également les fils de vos lampions pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés et n'oubliez pas d'éteindre ceux-ci lorsque vous allez dormir ou que vous vous absentez longtemps.

Bougies : convivialité et sécurité

Placez les bougies sur un support stable que vous aurez déposé sur une surface plane. Et, mieux encore, mettez-les dans un support en verre de manière à les protéger des courants d'air. Ne laissez jamais d'enfants seuls dans une pièce où brûlent des bougies. Pas même un bref instant. Pour terminer, placez vos bougeoirs ou photophores dans un endroit où vous pouvez les voir. Ne les déposez pas à proximité de matières inflammables, comme des rideaux.

Fondue et gourmet

Utilisez de préférence un appareil électrique pour fondue ou gourmet. Placez-le le plus près possible de la prise pour éviter que quelqu'un ne trébuche sur le fil ou ne renverse tout. Ayez une couverture anti-feu à portée de main pour pouvoir éteindre sur-le-champ un début d'incendie.

Feu d'artifice



Pour éviter de devoir appeler les pompiers, laissez les professionnels s'occuper des feux d'artifice. Si vous souhaitez quand même en tirer un vous-même, désignez un Bob pour allumer le feu d'artifice. Utilisez de préférence une mèche d'allumage pour la mise à feu.

Quoi ? Achetez uniquement des artifices de joie portant le marquage « BE OTU XXXX/D » ou « CE catégorie 1 » ou « CE catégorie 2 » avec un mode d'emploi dans votre langue à lire préalablement à l'utilisation.

Combien ? 1kg de matière pyrotechnique maximum, ce qui correspond à 4 ou 5kg bruts d'artifices.

Où ? Uniquement dans des magasins reconnus et spécialisés possédant une autorisation de vente.

Et pour bien les utiliser :

- Stockez les feux d'artifice dans un endroit sec et hors de portée des enfants.
- Lisez attentivement la notice d'utilisation.
- Mettez les animaux en lieu sûr.

- Annulez le tir en cas de vent fort.
- Ne tirez qu'une fusée à la fois.
- Ne rallumez jamais une mèche qui n'a pas fonctionné.

Plus d'infos : <http://economie.fgov.be> ou 0800 120 33

Gardez à l'esprit que les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la commune d'Aywaille, à moins qu'une autorisation en bonne et due forme n'ait été délivrée.

Pour rappel, le règlement communal sur les sanctions administratives prévoit dans son **Chapitre VI (Les artifices, pétards et armes à feu et air comprimé) en son article 22 :** Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement toute personne qui fait usage de feux d'artifice ou de pétard sur le domaine public, sauf autorisation de l'autorité administrative.

Pour rappels encore :

- aux commerçants qu'il est interdit de vendre certains artifices aux mineurs et aux personnes de moins de 16 ans ;
- aux parents qu'ils sont responsables de ce que font leurs rejetons (les parents sont civilement responsables des dégâts ou des troubles que leurs enfants occasionnent voir art.1384 du code civil) ;
- que les animaux sont très sensibles aux pétards et peuvent s'enfuir de peur (merci pour eux).

Plus d'info : www.besafe.be



Et si on regardait les choses autrement ?

On peut pondre tous les règlements que l'on veut, on peut faire preuve d'imagination et installer toutes les infrastructures les plus créatives les unes que les autres, celui qui n'a pas ENVIE n'aura toujours pas ENVIE.

Je veux vous parler de mobilité, de circulation par rapport au code de la route.

A mon sens, il y a deux façons d'appréhender le code de la route :



Soit comme un règlement strict qui doit être absolument respecté. Cependant, il est utopique de croire que l'on peut respecter toutes ces règles ;

quiconque se retrouve sur la voie publique, inmanquablement, commet l'une ou l'autre infraction ; de nos jours la circulation est trop compliquée.

Soit comme une aide à la conduite. Ceci serait plutôt ma façon de penser.

Lorsque je me retrouve sur la route pour un déplacement, ma première priorité doit être ma sécurité et celle des autres. Ma deuxième priorité est de pouvoir me mouvoir parmi d'autres usagers avec le respect que je dois envers chacun. Ma troisième priorité est de garder mon argent plutôt que de le dépenser dans des contraventions.

Pour rencontrer ces priorités, je me fie au code de la route car chaque marquage, chaque signal, chaque règle est là pour m'aider.

C'est donc bien ce que je dis, il faut avoir **ENVIE**.

Voici quelques exemples :

- pour respecter la vitesse autorisée, je calcule mon déplacement et je pars assez tôt. Ainsi, pas besoin de me presser ;
- pour respecter les autres usagers, je fais attention à eux, j'anticipe leurs mouvements en m'imaginant être eux ;
- pour rester sur la route, je fais en sorte d'être en

état de prendre le volant, je roule en fonction des conditions météorologiques, de l'état de la chaussée et aussi des difficultés de la circulation ; pour me stationner pénard, j'utilise les parkings aisés et je marche un peu...

Bref, je mets tout en œuvre pour me déplacer sereinement et ainsi arriver à bon port, bien relax et entier.

Pour y arriver, mon meilleur allié c'est le code de la route.

Essayez d'avoir **ENVIE**, vous verrez ;)

Poste Police d'Aywaille
Avenue de la Libération 2A
Tél. : 04 364 23 00 – Fax 04 364 22 40
zp.secova.aywaille@police.belgium.eu

Philippe CLAESSEN,
Zone de police SECOVA
Chef du poste local d'Aywaille

Services de secours



Informations à destination des proches de victimes d'incendie, d'accident de roulage et d'incidents graves

A. Procédures lors d'une intervention

1 Phase d'appel

Lorsqu'un incident est signalé, les services de secours adéquats se rendent le plus vite possible sur place. Les délais peuvent toutefois différer entre les différents services de secours : - Police / Ambulance. Les membres du personnel les plus proches sont envoyés sur les lieux de l'accident et/ou incendie. Les délais varient selon la distance à laquelle se trouve le véhicule d'intervention le plus proche et en fonction de leur disponibilité. La Zone de Secours 5 W.A.L. compte 200 pompiers volontaires et 7 pompiers professionnels. Au temps de déplacement du poste d'incendie jusqu'au lieu d'intervention, il faut ajouter le temps d'arrivée des volontaires jusqu'au poste en question. Globalement, la notion d'un kilomètre par minute peut être avancée. Ces éléments peuvent expliquer que le temps d'arrivée des secours varie selon la localisation de l'incident.

2 Bilans

2.1 Bilan rapide

Les services de secours arrivés en premier sur les lieux établissent un premier bilan. Ce ne sont pas toujours les mêmes services qui arrivent les premiers sur l'accident. Lorsque le personnel pompier arrive sur les lieux, des mesures de sécurité sont prises afin d'éviter un «sur-accident». Ces mesures visent à protéger les victimes potentielles, les intervenants, mais également les civils pouvant circuler aux abords du lieu d'intervention.

2.2/ Bilan complet

Cette phase doit permettre d'ajuster les moyens nécessaires à l'intervention des renforts et d'établir un plan d'action basé sur certaines priorités dont la sécurité précitée.

3 Phase de sauvetage

Les tâches diffèrent selon les services concernés : - Pompiers / Ambulance: une fois le périmètre sécurisé et le plan d'action établi, les secours entament le sauvetage des potentielles victimes. Celles-ci peuvent être par exemple désincarcérées. Les premiers soins et une première médi-

calisation leur sont fournis avant évacuation en ambulance vers l'hôpital le plus proche.

- Police : trois grands axes se dégagent.

La police doit d'abord permettre le travail en sécurité des services de secours ainsi que le sien. Elle veille au maintien du balisage, dresse un périmètre de sécurité mais aussi fait en sorte que personne ne gêne/ralentisse le travail des secours.

Ensuite, les services procèdent aux constatations nécessaires à l'enquête qui démarre. Ils ont pour attention la protection des traces et la recherche d'indices permettant d'expliquer le déroulement des faits. Ils pourront procéder à des saisies («tout élément de preuve ou de nature à permettre la manifestation de la vérité») et relever tous les renseignements nécessaires (identités, documents de bord, audition de témoins...).

Selon le type d'accident, le Magistrat de garde du Parquet pourra être averti. Il peut demander des devoirs complémentaires : envoi d'un expert, saisie de véhicules...

Il peut aussi descendre sur les lieux qui devront être maintenus en l'état et la dépouille d'un défunt devra rester sur place jusqu'à sa décision. Ce procédé, bien que parfois difficilement acceptable pour les proches, se révèle nécessaire au bon déroulement de l'enquête.

De même, lorsqu'une victime emmenée en soins vient à décéder, le corps ne sera remis à la famille qu'après autorisation du Magistrat. Un «avis de non-disposition du corps» suit les victimes graves et c'est en vertu de celui-ci que la dépouille n'est pas remise sans l'autorisation du Magistrat.

En parallèle, la police a aussi pour mission d'apporter une assistance psycho-sociale aux victimes/proches de victimes avec son Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV) afin d'aider à la prise en charge de la famille. Ce service possède un délai d'intervention de 2 heures.

Afin de préserver les proches des victimes les services de secours veillent à installer des écrans pour dissimuler la/les dépouille(s) au regard du public. Ils veillent aussi à protéger les victimes de la curiosité publique. Toujours dans ce domaine, ils ont pour mission d'annoncer la/les mauvaises nouvelles, soit eux-mêmes soit via des collègues disponibles.

A l'exposé de ces missions, vous pourrez comprendre la charge de travail à assurer.

4 Phase de désengagement des moyens :

Cette phase peut être longue si des vies sont en danger. Les notions d'expertises et d'enquêtes sont de rigueur.

B. Aide psychologique et sociale à destination des victimes et proches

Le rôle du SAPV est de prendre en charge la famille et les proches de la ou des victimes. Après avoir recolté un maximum d'informations sur les circonstances de l'accident, le travailleur social se rendra soit

- **Sur les lieux de l'accident** si les proches s'y trouvent déjà en les préservant de tout ce qui s'y passe et qui engendrerait davantage de souffrances pour eux.

Tout en restant proche de l'accident, le SAPV pro-

posera d'aller s'installer à proximité avec, seuls, les membres de la famille proche tout en tenant compte du travail des services de secours présents.

Néanmoins sachez que la/le victime/défunt doit être déplacée le plus rapidement possible vers un endroit approprié aussitôt que les impératifs de l'enquête l'autorisent.

Si le déplacement immédiat ne peut être envisagé, il appartient aux autorités judiciaires d'expliquer aux proches les raisons pour lesquelles la victime/défunt doit rester sur place.

- Au domicile familial de la victime/défunt

lorsqu'il s'agit d'aller effectuer l'annonce, le SAPV sera en général accompagné d'un policier. Ils prendront le temps avec les proches de rentrer dans l'habitation, de s'installer, de réunir les membres présents afin de leur annoncer la mauvaise nouvelle.

Le SAPV apportera, autant que faire se peut, toutes les informations sur les circonstances de l'accident (endroit, heure, personnes en cause, ...) et tentera de répondre aux différentes questions de la famille. Dans la mesure du possible, il tiendra compte du souhait exprimé par les proches de se rendre sur les lieux afin d'être auprès de la victime/défunt.

Ce moment sera organisé de sorte à s'effectuer dans des conditions respectueuses tant vis-à-vis du défunt que des proches.

Le SAPV quittera les lieux lorsque les proches seront en présence de personnes ressources qui pourront les soutenir et seront en possession des coordonnées des différents intervenants.

Dans les jours qui suivent, un «recontact» sera effectué afin de s'assurer que la famille/les proches soient encadrés de façon suffisante et dispose de toutes les informations utiles. Il leur sera précisé que le SAPV reste accessible à tout moment.

C. Conclusion

Bien que compréhensible, la présence de proches sur les lieux de l'intervention n'est pas encouragée par les services de secours. Les procédures d'intervention requièrent une montée en puissance des services et une concentration optimale.

Cette présence peut empêcher le bon déroulement des opérations mais également fragiliser les membres du personnel sur les lieux de l'intervention. Pour un membre de la famille ou proche sur les lieux de l'évènement il faut compter un membre du personnel dévolu à son encadrement. Cette présence diminue naturellement les moyens d'action sur place.

Car dans tous les cas, ces missions que ce soit l'aspect sécurité sur les lieux, le secours médical, les devoirs d'enquête ou l'accompagnement des familles restent des tâches très compliquées et lourdes pour les professionnels d'un point de vue humain et émotionnel.

Il est recommandé aux familles et proches des victimes de ne pas intervenir et d'attendre l'arrivée des membres de la cellule d'appui psychologique. Les services de secours (police et pompiers/ambulance) sont attachés à servir au mieux la population, ils feront toujours de leur mieux pour y arriver.

Merci pour votre compréhension.



Pratiquer le sport c'est bien, sans débordement c'est mieux !



Souvenez-vous... Il y a bientôt un an d'ici, l'Echevinat des Sports de la Commune d'Aywaille instaurait une nouvelle réglementation pour les manifestations sportives des marches en passant par les joggings sans oublier les randonnées pour cyclotouristes. En fixant un cadre et des limites tant aux participants qu'aux organisateurs, Aywaille s'est investie pour préserver la nature, la forêt et pour faire en sorte que chacun circule en toute sécurité dans la Commune en étant le moins possible incommodé.

Nous remercions les participants pour leur collaboration et les organisateurs pour leur investissement. Signature de la charte, visuel du balisage utilisé, zones de récolte des déchets en suffisance, paiement de la caution, balisage et dé-balisage dans le respect de la nature, sensibilisation auprès des participants..., les organisateurs ont été les premiers à faire en sorte que cela roule!

Nous les remercions et les invitons à continuer, avec nous, à faire bouger et à respecter notre commune sportive !

Voici l'occasion pour vous rappeler les modalités d'introduction d'un dossier de demande d'autorisation pour l'organisation ou le passage d'une manifestation sportive à Aywaille.

Celle-ci doit être introduite au plus tard 2 mois avant la date de l'évènement et contenir :

- la charte pour les organisateurs de manifestations sportives signée par vos soins, disponible sur le site Internet (aywaille.be > notre commune > vie pratique > sport > documents utiles)
- la date de l'évènement, le lieu de départ et d'arrivée, les éventuels points de ravitaillement
- le tracé du parcours sur carte IGN, en double exemplaire, avec mention du sens du parcours, et du nombre de km
- le visuel du balisage personnalisé qui sera utilisé
- le nombre de participants attendus
- les heures de départ, de passage sur la Commune et d'arrivée
- l'éventuelle demande logistique

Infos complémentaires :

Elodie DAMBLON 04 364 05 06



Certains d'entre vous l'ont peut-être déjà testé. Depuis quelques semaines maintenant, la piscine d'Aywaille accueille l'aquatrack, un parcours aquatique modulaire gonflable de 17m de long. Prochain rendez-vous les derniers jours des vacances de Noël.



AQUATRACK

Infos : inscrivez-vous à la newsletter via notre site www.agisca.be, pour rester informé sur l'actualité de nos cours, de nos clubs et infrastructures. Suivez-nous également sur notre page Facebook « Agisca asbl ».

Centre Sportif CSLI, Esplanade du Fair-Play, 1 - 4920 Aywaille

04 384 52 34 – info@agisca.be
www.agisca.be

Danielle CORNET,
Présidente de l'AGISCA

VE LOVE Aywaille



Parce qu'une capitale du cyclisme ne peut l'être complètement qu'avec l'organisation d'un festival vélo, la Commune sous l'impulsion de l'Echevinat des Sports lance son 1^{er} « VELOVE Aywaille » du 23 au 25 mars 2018.

Rejoignez donc la cité aqualienne avec votre vélo pour découvrir toutes les disciplines et produits vélo qui vous seront présentés en collaboration avec l'asbl AGISCA, la Fédération Cycliste Wallonie Bruxelles, des clubs cyclistes locaux ainsi que de vélocistes et spécialistes vélos de notre commune. Les activités proposées seront accessibles

via le RAVeL – la Voie des Aulnes, liaison piétonne et cyclable entre Aywaille et Sougné-Remouchamps :

- Randonnées cyclos par le VC La Redoute
- Test et démonstrations de Bike Trial par le RDMC Bike Trial
- Avant-goût de la future Maison du Cyclisme
- Randonnées VTT par la Team Bang Asbl
- Promotion de la compétition cycliste par le Fan Club Philippe Gilbert, le VC Ardennes et la FCWB
- Parcours test avec vélos électriques et exposition au départ de Cycles Matagnes et Bicyclic
- Conseils « santé ». Campagne Tip-Top de la Pologne de Liège.

Pas de vélo? Pas de problème! Vous en trouverez mis à disposition aux abords des parkings réservés pour l'évènement.

Retrouvez notre programme détaillé dans le prochain Journal de la commune du mois de mars.

Infos : Elodie DAMBLON 04 364 05 06

Christian GILBERT,
Echevin des Sports



Save the dates !

VOICI DÉJÀ QUELQUES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS À BLOQUER DANS VOTRE AGENDA 2018 :

Vendredi 12 janvier : Trail des Rois Barges à Havelange

Dimanche 4 février : Marche des Gad'lis

Dimanche 11 février : Marche Adepts à Havelange

Dimanche 25 février : Randonnée cyclo « J Dejong »

Samedi 10 mars : Jogging des triplètes Saint-Raph

Du 23 au dimanche 25 mars : VELOVE Aywaille

Dimanche 25 mars : Marche brassicole du Glawenne Volley Club

Samedi 31 mars : Ring Belge Club Canin

Du Samedi 31 mars au dimanche 1^{er} avril :

Classic Clubmen Trial

Lundi 2 avril : Randonnée cyclo « Rik Verbrugge »

Dimanche 8 avril : Coupe de Belgique de VéloTrial Aywaille

Samedi 21 avril : Cyclo « Liège-Bastogne-Liège »

Dimanche 22 avril : Course Liège-Bastogne-Liège

Vendredi 27 avril : Jogging de Kin

Dimanche 29 avril : Cyclo « La Philippe Gilbert »

Christian GILBERT,
Echevin des Sports



Plan Communal de Développement de la Nature

Le jeudi 23 novembre 2017, a eu lieu une réunion plénière participative. Les partenaires présents ont partagé leurs idées autour de plusieurs sujets (milieux et espèces, eaux, potagers, balades et insectes pollinisateurs) afin de faire émerger de nouvelles fiches projets pour 2018. Les participants ont reçu un petit arbuste fruitier à la fin de la réunion.

Projets PCDN mis en œuvre en 2017

- Création d'une malle pédagogique pour observer les milieux naturels et principalement les milieux aquatiques;
- Entretien de pelouses sèches (Chambralles);
- Création de nichoirs;
- Achat d'une ruche didactique;
- Créations de bacs de nourriture à partager;
- Entretien d'arbres têtards;
- Plantation d'un verger;
- Formation à la plantation des arbres fruitiers;
- Animation (théâtre) dans le cadre des journées de l'eau;
- Conférence sur le retour du saumon.

Cinq labels cimetières nature obtenus!

La commune a obtenu deux labels cimetières nature niveau 1 de la Région Wallonne pour les cimetières de Harzé et Nonceveux. Les cimetières de Sougné-Remouchamps et Ernonheid sont eux passés du niveau 1 au niveau 2 (ce qui est une évolution positive). Le cimetière de Deigné est resté au niveau 1. Ce label porte sur la végétalisation des cimetières, mais aussi sur d'autres critères comme le tri des déchets, l'accueil de la faune sauvage, la gestion de l'eau ou la formation du personnel communal.

Ici, un bonus: perspective à partir du cimetière de Sougné-Remouchamps sur un paysage naturel: la Heid des Gattes.



Plus d'infos, conseils, inscriptions:
Service environnement de la Commune d'Aywaille:
04 364 05 19 - E-mail: ecoconseil@aywaille.be

Votre guide gratuit



Le gouvernement Wallon continue d'investir pour le moment activement dans votre habitation en vous aidant financièrement à la rénover.

De nombreuses **primes et subventions** sont encore disponibles pour le citoyen!

Toutes les primes et subventions disponibles en Wal-

lonie (http://uwgratisgids.be/primes-wallonie/?utm_campaign=PEC-258-000) sont regroupées dans un "Guide des Primes" disponible **gratuitement** pour chaque personne qui le souhaite.

Ce guide a pour but de faire connaître les droits de tout un chacun à demander une aide ou une prime, et surtout à quelles conditions, pour toutes les personnes qui désirent entreprendre des rénovations ou améliorations de son habitation.

Dans ce guide vous trouverez:

- Un aperçu de toutes les primes disponibles en Wallonie
- Un aperçu pratique par produit (ex.: toutes les primes pour l'isolation ou le chauffage central)
- Des liens utiles pour des informations complémentaires

Vous pouvez demander **gratuitement** votre Guide des Primes sur notre site. Cliquez sur la Wallonie (http://uwgratisgids.be/primes-wallonie/?utm_campaign=PEC-258-000)

Bonnes nouvelles pour nos mares!

Encore une fois, cette année, les partenaires du PCDN, le Contrat de Rivière Amblève-Rour et le DNF ont été gérer les plantes invasives (élodées à feuilles alternes) dans **la mare d'Havelange**. Il y en avait beaucoup moins que l'année précédente, ce qui nous encourage à continuer nos actions.

Nous vous rappelons par la même occasion d'éviter d'introduire des espèces animales ou végétales dans les milieux naturels: plantes, poissons, tortues, etc. peuvent être dommageables pour les mares et leurs habitants.

Par ailleurs, dans la **mare de l'école de Harzé**, le Contrat Rivière Amblève a trouvé une espèce protégée: l'utriculaire, une plante aquatique carnivore.

Ambassadeurs propreté

Deux équipes se sont inscrites sur le site www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs et se sont engagées à parrainer une ou plusieurs rues de la commune afin de les garder propres. Nous espérons que cette belle initiative sera adoptée par d'autres équipes!

Collecte des sapins de Noël

Elle se déroulera les 8, 10 et 11 janvier suivant les zones. Les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations.



Programme des visites guidées à la Heid des Gattes en 2018

Toutes les balades sont guidées par l'équipe de gestion de la réserve.

La Heid des gattes en hiver

Samedi 24 février: RV à 14h rue de la Heid 95 (Goiveux). Retour entre 17h et 17h30.

Dimanche 25 février: RV à 9h rue de la Heid 95 (Goiveux). Retour entre 12h et 12h30.

La Heid des gattes au printemps

Samedi 19 mai: RV à 14h à l'église de Sougné. Retour entre 17h et 17h30.

Dimanche 20 mai: RV à 9h à l'église de Sougné. Retour entre 12h et 12h30.

La Heid des gattes en été

Samedi 14 juillet: RV à 14h à l'église de Sougné. Retour entre 17h et 17h30.

Dimanche 15 juillet: RV à 9h à l'église de Sougné. Retour entre 17h et 17h30.

La Heid des gattes en automne

Samedi 6 octobre: RV à 14h au village de Sur la Heid. Retour entre 17h et 17h30.

Dimanche 7 octobre: RV à 9h au village de Sur la Heid. Retour entre 12h et 12h30.

Rens.: jmdarcis@yahoo.fr – 0498 51 50 10 – 0499 36 79 42
www.heiddegattes.be





Entretien des trottoirs en période hivernale



Rappel: l'obligation de nettoyage incombe pour tout immeuble, terrain ou propriété, au principal occupant, personne physique ou morale. L'article du Règlement communal portant sanctions administratives suivant vise principalement l'entretien des terrains en période hivernale.

Chapitre V – La propreté et l'entretien des parcelles

Article 19

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes:

1° Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question au premier alinéa, appartiennent au domaine public ou sont privatifs;

2° En cas de chute de neige, les riverains balayeront le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'ils occupent sur une largeur d'un mètre le long des façades.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.

En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement;

3° Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs;

4° Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent l'un ou l'autre, des produits abrasifs (laitier granulé, scories).

L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace;

5° Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

Déneigement des routes communales



En cas de neige, les services communaux se mobiliseront de la manière la plus efficace possible afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

! Il est important que, pour effectuer ce travail efficacement, les voitures des habitants des rues de nos villages n'encombrent pas les bords de voiries, surtout les plus étroites, afin que les camions et tracteurs puissent passer avec la lame déneigement et épandre, le cas échéant, le sel.

Merci pour votre attention et votre compréhension.

D. SIMON,
Echevin des Travaux

Fin de la Redevance télévision

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les **périodes imposables 2018** et suivantes, c'est-à-dire à partir du **01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J** et à partir du **01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z**.

Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes...), la redevance cesse

d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en **intégralité** pour la période imposable 2017, soit du 01/04/2017 au 31/04/2018, soit du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

Académie Ourthe-vesdre-Amblève

Concert de Noël: Mercredi 20 décembre 2017 à 18.00



Ce concert est une tradition depuis la création de l'Académie O.V.A. Il a lieu, en alternance, dans toutes les communes partenaires. Cette année, nous serons heureux de vous accueillir sur la commune d'Esneux, à l'église de Tilff, pour ce concert qui permettra aux élèves de se produire en toute

convivialité dans l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année.

P.A.F: Entrée gratuite

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Académie O.V.A. au 04/384 60 11 ou consulter notre site www.academie-ova.be Page Facebook

TERRAINS

À VENDRE

La Commune dispose de terrains communaux à vendre.

La vente de ceux-ci est confiée suivant marché public à:

IGIMMO
Nicolas Gillard (Agréé IPI 507 086)
0470 94 49 44
info@igimmo.be - www.igimmo.be

De janvier à mars 2018

Balades ENEO – Section Aywaille

Balades (+/- 15 km) les 1^{er}, 2^e et 4^e lundis du mois, à 9h30. RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël.

Info :

M. BOLLINNE 04 382 17 88 - 0497 66 95 86

marcel.bollinne@gmail.com

Balades de +/- 3 km et +/- 7 km le 2^e jeudi du mois, à 14h. RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël.

Info : **A. THEWISSEN**

04 368 60 54 - 0476 32 84 09

auguste.thewissen@gmail.com

Janvier 2018

Vendredi 12 janvier

Trail des Rois Barges à Havelange

8 et 15 km Salle d'Havelange à 19h30, organisé par l'Asbl Trail Nature

Info : **J. DELVA 0471 99 20 17**

Mercredi 17 janvier à 14h

Projection du film "Fantom boy" à Awan

A l'école communale, par le Centre de Coopération Educative asbl.

Info et rés. **0477 91 09 23**

asblccecrh@gmail.com

Samedi 27 janvier

Tournoi de Kicker

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle Ernonheid 1.

Info : **Ph. VERDIN 0495 32 87 51**

Lundi 29 janvier à 20h15

Exploration du Monde

Au C.R. à Remouchamps. Russie, De Moscou à Saint-Petersbourg par Michel DRACHOUSOFF.

Info : **M^{me} DESSY 04 384 52 47**

Février 2018

Vendredi 2 février dès 18h30

Carnaval à l'école de Harzé

Info : **S. FLOHIMONT 04 384 58 64**

Samedi 3 février

Vélo Club La Redoute d'Aywaille

Randonnée cyclo : brevet à progression 20 et 30 km

Info : **04 384 48 34**

Dimanche 4 février

Marche populaire des Gad'lis à S-Remouchamps

Départ du C.R. à S-Remouchamps.

Info : **04 384 52 47**

Samedi 10 février

Vélo Club La Redoute d'Aywaille

Randonnée cyclo : brevet à progression 25 et 30 km

Info : **04 384 48 34**

Dimanche 11 février

Marche ADEPS à Harzé

Organisé par la Palette Harzéenne.

Info : **D. BONFOND 0494 13 09 46**

Lundi 12 février à 20h15

Exploration du Monde

Au C.R. à Remouchamps. Hawaï par Richard-Olivier JEANSON.

Info : **M^{me} DESSY 04 384 52 47**

Samedi 17 février

Vélo Club La Redoute d'Aywaille

Randonnée cyclo : brevet à progression 20 et 40 km

Info : **04 384 48 34**

Mercredi 21 février à 14h

Projection du film "Les croods" à Aywaille

A la salle d'étude de l'ARA, avenue Fr. Cornesse 48. Organisée par le Centre de Coopération Educative asbl.

Info et rés. **0477 91 09 23**

asblccecrh@gmail.com

Samedi 24 février

Vélo Club La Redoute d'Aywaille

Randonnée cyclo : brevet à progression 30 et 50 km

Info : **04 384 48 34**

Dimanche 25 février

Carnaval d'enfants à Remouchamps

Organisé par les Cabris du Val d'Amblève au C.R. à Remouchamps.

Info : **P. RIEZ 04 384 58 88**

Mars 2018

Lundi 5 mars à 20h15

Exploration du Monde

Au C.R. à Remouchamps. Iles grecques, Au coeur du bleu par Alain BASSET.

Info : **M^{me} DESSY 04 384 52 47**

Vendredi 9 mars

Grand feu à Ernonheid

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle Ernonheid 1.

Info : **Ph. VERDIN 0495 32 87 51**

Samedi 10 mars

Triplettes des gattes à Remouchamps

A l'Inst. St-Raphaël à Remouchamps.

Info : **N. DEWULF 0471 71 22 47**

17 et 18 mars

20e Belle brocante, collections et antiquités.

Organisée par le Lions Ourthe et Amblève.

Info : **0493 19 10 02**

www.brocante-remouchamps.be

Dimanche 25 mars

Marche brassicole dans la Redoute à Remouchamps.

Organisée par le Remouchamps Glawenne Volley-ball.

Info : **E. WISLEZ 0497 18 61 49**

Mercredi 28 mars à 14h

Projection du film "Minuscule, la vallée des fourmis perdues" à Nonceveux

A l'école communale, par le Centre de Coopération Educative asbl.

Info et rés. : **0477 91 09 23**

asblccecrh@gmail.com

Samedi 31 mars

Concours de belote

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle Ernonheid 1.

Info : **Ph. VERDIN 0495 32 87 51**

Samedi 31 mars dès 9h

Concours Berger Club Canin Sportif Aqualien

Rue Vieille Chera à Aywaille.

Info :

D. SEFFER 0471 42 81 11

J. SEFFER 0493 71 83 14

graffseffer@gmail.com

Samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril

24e Classic Clubman Trial à Remouchamps

De la Royale Ligue Motoriste Ourthe-Amblève, au départ du C.R. à S-Remouchamps

Info : **RLMOA Ph. GREGOIRE**

0495 18 34 78

Joyeuses fêtes à Aywaille

Du mercredi 6 au dimanche 10 décembre 2017

Marché de Noël à Aywaille

Dans les rues Hongrée et Saint-Pierre et dans le parking Saint-Pierre

Info : **www.aywaillecommerce.be**

Samedi 16 décembre 2017

Marché de Noël à Remouchamps

Dès 17h et inauguration à 19h de la crèche thématique de Noël au Pays des Gad'lis, rue de la Reffe 9. La crèche sera visible jusqu'au 7 janvier 2018

Info : **F. DESSY 0495 87 00 49**

Samedi 16 décembre 2017

Marché de Noël à Nonceveux

Info : **S. GOOSSENS 0475 40 72 07**

Samedi 16 décembre 2017

Soirée de Noël à Houssonloge

Info : **S. GASPARD 0486 40 17 52**

Samedi 16 décembre 2017 à 19h

Concert de Noël à l'église Notre-Dame de

Dieupart à Aywaille

Info : **www.ishangochamberchoir.be**

Dimanche 17 décembre 2017 à 15h

Concert de Noël par l'Ensemble Instrumental les "Echos d'Aywaille"

Au Century, avenue François Cornesse à Aywaille.

Info : **R. CHARLIER 04 384 46 43**

www.echosaywaille.be

Vendredi 22 et samedi 23 décembre 2017

Marché de Noël à Kin - Aywaille

Présence d'une trentaine d'artisans et exposants, stand de nourriture et boissons.

Info : **D. CORBESIER 0485 60 70 01**

Dimanche 31 décembre 2017

Réveillon à Ernonheid

A la salle "Li Vihe Scole", Ernonheid 1.

Info : **Ph. VERDIN 0495 32 87 51**

Dimanche 31 décembre 2017

Réveillon à Aywaille

Au Century, organisé par l'Amicale des Pensionnés d'Aywaille.

Info : **Th. HODY 04 384 68 91**

Vendredi 5 janvier 2018

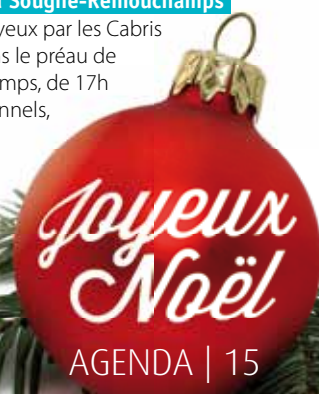
Li djoû des Hèyes à Sougné-Remouchamps

Accueil des petits Hèyeux par les Cabris du Val d'Amblève dans le préau de l'école à S-Remouchamps, de 17h à 20h. Chants traditionnels, remise de sucreries...

(voir article).

Info : **04 384 63 89**

04 384 58 88



Venez fêter Saint-Antoine !

C'est à Nonceveux, le dimanche 14 janvier prochain, qu'Antoine sera mis à l'honneur. Tradition vieille de plus de trois siècles, cette fête attirait tous les petits éleveurs de la région qui venaient s'approvisionner en pains bénits à l'office. Ceux-ci avaient la vertu de préserver les bêtes des coliques une année durant. La tradition évolua on ne sait trop comment, ni pourquoi mais ce ne furent plus des pains mais des galets qui furent bénits. Un sage aurait dit que si « c'es-teût bon po lès biesses çà l'sèrèt ot'tant po lès djins. » Depuis lors, les galets, fabriqués selon une délicieuse recette traditionnelle,



sont un des éléments essentiels de la fête. A Nonceveux, ce sont les Ministres de la République Libre du pays des Dobes Démons qui entretiennent la tradition et qui vous invitent à les rejoindre pour vivre un moment de vrai folklore. **Rendez-vous à 10h30 à l'église** pour l'office dit et chanté en wallon et la bénédiction des galets suivi d'un moment convivial « pèkèts et galets » sur le parvis de l'église. Au cours du « dîner-potée », les « autorités locales » décerneront encore quelques titres de citoyens d'honneur.

Infos : Martine MATAGNE, 04 384 77 82

Li Djoû dès Hèyes



Les Cabris du Val d'Amblève, autres gardiens des traditions, poursuivront leur travail de passeurs de mémoire en accueillant les enfants le vendredi 5 janvier 2018 entre 17 et 20 h à l'école communale La Redoute à Sougné-Remouchamps.

Une « pitite hêye » sera remise à ceux qui chanteront les refrains traditionnels.

« Li Djoû dès Hèyes » ?

La veille de l'Épiphanie, la tradition veut que, chez nous, les enfants se déguisent et sillonnent les rues des villages. A chaque maison, ils chantent une chansonnette spé-

cifique en wallon ou en français comme par exemple :

*Madame, dji vin hêyi
Po veûy çou qu'vos m'dinrîz
Si v's-avez fêt lès wafes,
Vos m'lès lèrez sayî.
Boutez foû, boutez d'vins,
Disqu'à tant qui seûye bin plin !
Ils terminent la chanson en disant : « Eune pitite hêye, Madame, Pace qui dj'a si bin tchan-té ! »*

Traditionnellement, les habitants remettent alors à chaque enfant "eune pitite hêye" : un bonbon, un fruit, une petite pièce... Quel plaisir pour les enfants : trouver un déguisement, (ré)apprendre les chansons puis, l'excitation lorsqu'ils circulent dans les rues, attendant cachés au coin d'un mur qu'une maison soit libre et chanter pour recevoir la récompense. Réservez donc bon accueil aux petits "hêyeûs", perpétuant cette tradition très ancienne aujourd'hui presque disparue.

A ne pas manquer : émission télévisée sur le sujet le mercredi 20 décembre 2017 vers 21h15 sur la Trois.

Infos : Patrick RIEZ, 04 384 58 88

400.000 km ...



Déjà en 1975, l'aqualien Jean-Pierre MINGUET ne comptait plus les kilomètres passés sur son vélo, notamment lorsqu'il boucla le parcours du Tour de France avec un camarade.

Depuis lors, le cycliste, habitant Awan, se rend à son travail à vélo, au Ministère des Finances à Verviers. A 59 ans,

il parcourt donc pas moins de 80 km tous les jours. **Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, il arbore fièrement 400.000 km au compteur.**

Le poète-cycliste, comme il aime se faire appeler, apporte sa pierre à l'édifice pour diminuer l'emprunte carbone par ses déplacements à « zéro émission », mais en profite aussi pour admirer les magnifiques paysages des villages traversés. Cette nature lui a inspiré ses ouvrages sur l'Ourthe, l'Amblève et la région de Spa, Stavelot et Malmedy ou encore son dernier recueil de textes « Lettres pour la Femme... l'Amour, la Mer ».

Notons encore que l'an dernier, il a reçu le Prix de l'Environnement de la Province de Liège pour sa contribution citoyenne écologique.

L'occasion était donc belle de mettre à l'honneur ce « personnage » non dénué d'humour mais aussi ardent défenseur du langage wallon dont il enrichit avec brio le vocabulaire dans le cadre du concours du Musée de la Vie Wallonne, les « Noûmots », avec ses trouvailles : « hape vapeûr » (hotte aspirante), « rây-poyèdje » (épilateur) et « doc-teûr à-z'awey » (acupuncteur).

Le **9 décembre prochain à 14h**, il passera donc symboliquement la ligne des 400.000 km devant l'Hôtel de Ville d'Aywaille où il sera reçu en la salle du Conseil communal.

Info : Elodie DAMBLON 04 364 05 06



2^e Saison des Rendez-vous culturels

Après le succès de la première édition ayant rassemblé pas moins d'une quinzaine d'artistes de différents horizons, Aywaille et son Echevinat de la Culture réitérent, en 2018, l'évènement pour mettre les arts plastiques et la culture en général à l'honneur.

Une vingtaine d'artistes se sont déjà portés candidats pour enrichir les différentes expositions et une sélection est en cours pour vous présenter 6 nouveaux « Rendez-vous » de qualité dans le cadre exceptionnel du Château de Harzé. Rappelons que cet événement est, depuis le début, le résultat d'une collaboration fructueuse avec le Château de Harzé, la Province de Liège et le Royal Syndicat d'Initiative d'Aywaille.

Nous vous invitons déjà pour le premier RDV, le vendredi 2 mars 2018 à 19h30 au Château de Harzé, lancement d'une saison qui s'annonce aussi riche en découvertes et émotions visuelles.

RDV culturels 2018 : du 29 mars au 1^{er} avril ; du 17 au 20 mai ; du 12 au 15 juillet ; du 13 au 16 septembre ; du 22 au 25 novembre et du 13 au 16 décembre.

Infos : Elodie DAMBLON 04 364 05 06



Christian GILBERT,
Echevin de la Culture



Tournoi d'éloquence de l'ARA

Ce tournoi organisé par l'Athénée royal d'Aywaille est plus qu'une tradition...

C'est une expérience de vie, une grande date de leurs études secondaires pour nos rhéteurs !

Il est des rendez-vous qui, pour être fixés de longue date, n'en recèlent pas moins l'inattendu, celui qu'apporte seule la vibration de l'instant, l'alchimie d'un moment. Les élèves ont déjà compris tout ce qu'ils vont gagner à préparer, à défendre, devant leurs camarades d'abord, leurs professeurs ensuite, un public divers enfin, un texte personnel.

Ils connaissent la formule, à la fois modeste et égalitaire, de leur tournoi. Au contraire d'autres manifestations qui mettent en concurrence quelques sujets d'élite, chacun pourra être confronté à la haute exigence d'une défense orale et au défi que constitue l'organisation collective d'une soirée. Avec le soutien de la Préfète des Etudes Danielle Fuger, il s'agira pour eux de se responsabiliser. Et, quel que soit le sujet, il faudra plaire et convaincre. Le public ne peut qu'y gagner...

Rendez-vous vendredi 2 février à 20h à la salle de gymnastique de l'Athénée

Retour sur un automne haut en couleurs

Contes, musique et gourmandises au Pays des Sotais

Le 27 septembre dernier, le château de Harzé accueillait balade contée, concert de l'Académie OVA, Commedia dell'arte, atelier pâtisserie, exposition et dédicaces de bandes dessinées. Cette radieuse journée a connu un énorme succès et un prolongement artistique avec le concours de dessin pour les 6 - 12 ans sur le thème du Sotais. C'est le 27 octobre que le jury a tranché parmi les 120 dessins reçus. Les trois premiers prix sont allés à Emma Bodson, Maelys Colson et Claire Marcoux qui remportent chacune un voyage à Eurodisney offert par «Jean-Luc cars». Les deuxièmes et troisièmes prix sont allés à Ynola Gilson, Edeline Jehenson, Juliette Fiumefreddo, Alexandra Didy, Romain Vermeersch et Maxime Bonjean qui ont reçu chacun la BD «Hautes-Fagnes: contes et légendes» dédiée par l'illustrateur Gilles Renneson.



Emma Bodson

Maelys Colson

Claire Marcoux

La prochaine édition de ce voyage au pays des contes est déjà en projet...

La poésie à l'honneur

Grâce au soutien de la bibliothèque provinciale des Chioux-Croisiers, deux animations ont eu lieu à Remouchamps en octobre, sur le thème de la poésie et du slam: une rencontre avec le poète Karel Logist et une scène slam, animée par L'Homme-Chouette Michaël Lambert et les slammeurs Mineige et L'Ami Terrien.

La biennale d'art EUROPALIA



Depuis 1969, la biennale d'art EUROPALIA invite à découvrir l'art et la culture d'un pays. Cette année, l'Indonésie est mise à l'honneur et la bibliothèque a, dans ce cadre, organisé le 30 octobre une balade avec lecture de contes issus du pays et une représentation de théâtre d'ombres, très populaire dans cet archipel. Le 18 novembre, notre collègue Philippe Dachouffe a reçu LILY YULIANTI FARID, femme de lettres, écrivain et journaliste indonésienne à la bibliothèque de Comblain-au-Pont. A suivre dans notre réseau pour ce Festival:

Dimanche 10/12 de 10 à 12h: Dégustation de café, thé et chocolat indonésiens à la bibliothèque de Xhoris.

Rens.: Bibliothèque de Xhoris, 04 369 29 26
ma.philippe@live.be

Mardi 16/01 à 19h30: Projection d'un film documentaire de la série «Echappées belles» consacré à l'Indonésie à la salle Tallier de Comblain-la-Tour

Rens.: Bibliothèque de Hamoir 086 21 99 87
biblioth.hamoir@hotmail.com

Samedi 20/01 à 19h30: Lecture d'extraits de romans et d'ouvrages traitant de l'Indonésie avec dégustation de gastronomie indonésienne à la Salle des Aulnes

Rens.: Bibliothèque d'Aywaille 04 384 78 82
bibliotheque@aywaille.be

Du 2 au 21 janvier: Expositions de photos d'Indonésie aux bibliothèques d'Aywaille & de Hamoir.
Jusque fin janvier: dans les quatre communes, présentation et mise à l'honneur d'ouvrages indonésiens.

Animations «Picoti: tous partis?»



Si votre enfant est en classe d'accueil ou première maternelle dans l'une des écoles de la commune, il est peut-être revenu de l'école avec un joli cadeau: le livre «Picoti... Tous partis?»; album de Françoise Rogier, mettant en scène les animaux de la ferme et un Grand Loup pas si méchant, offert aux enfants par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de la Fureur de Lire. Les bibliothécaires l'ont présenté dans toutes les classes concernées; une occasion supplémentaire de partager avec les plus jeunes le plaisir de raconter et d'écouter une histoire. Et qui lit petit, lira grand.

Cycle de conférences



En octobre et novembre, Hugues Wenkin et Christian Dujardin ont présenté **3 exposés** sur la Première et la Seconde guerre mondiale. Que vous nous ayez rejoints ou non pour l'une ou l'autre de ces trois soirées, n'hésitez pas à venir tester vos connaissances sur le sujet, le **jeudi 14 décembre à 20h à l'Administration communale**, lors du «**Quizz**» sur la Seconde guerre mondiale proposé et animé par Monsieur Dujardin.

Inscriptions souhaitées: 04 384 78 82
bibliotheque@aywaille.be

Marché de Noël en Reffe: Contes en partage

Samedi 16 décembre à 17h et 17h45, Gaëlle et Hélène vous accueilleront à la bibliothèque de Remouchamps dans le cadre du traditionnel Marché de Noël et de sa crèche, pour deux séances de contes et de lectures d'histoires d'hiver, de Noël et de neige. **Entrée libre, pour toute la famille.**

Animation bébés

La prochaine animation «**Histoires et comptines**», destinée aux bébés de 6 mois à 3 ans et à leurs parents (10 enfants max par séance, accompagnés d'un ou deux adultes) aura lieu le vendredi **5 janvier à 10h**, parce que nous savons que dès le berceau, les livres, ça aide à (bien) grandir!

! Animation gratuite mais nombre de places limité. Réservations obligatoires
(04 384 78 82 - bibliotheque@aywaille.be)

Fermetures des bibliothèques

Les bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au samedi 23 décembre à 13h et seront heureuses de vous retrouver dès le mardi 2 janvier 2018. Les livres empruntés seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier. Pensez à faire le plein de lecture pour les vacances!

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Centenaire



C'est le 19 octobre 1917 que **René DESSY** est né dans une famille qui comptait déjà 7 enfants. Ses parents, Helmond et Marie ont décidé que ce serait le dernier de la lignée. René a aidé ses parents à la ferme dès son plus jeune âge. Il deviendra ensuite apprenti mécanicien auprès du garage Grégoire. Il travaillera ensuite auprès de son beau-frère indépendant à Harzé ou encore chez Courtoy. René adore la nature et la peinture. Il a pris beaucoup de son temps pour

observer et peindre les plus beaux coins de la région. Aujourd'hui, René vit des moments paisibles au Bon Air, rue de Lillé à Sprimont. Nous lui rendons l'hommage qu'il mérite et lui souhaitons tout le bonheur du monde.

Noces de Brillant



Huberte MOSBEUX et **Roger VIELVOYE** se sont rencontrés en 1948 à la Foire annuelle de Verviers sur des auto-tamponneuses. Les courtisailles vont durer 4 ans et le mariage sera célébré le 6 septembre 1952. La vie de famille débute avec la naissance de Jean-Claude, et ensuite avec celle d'Arnaud. La famille s'agrandira encore avec la naissance de 2 petits-enfants et de 5 arrières petites-filles. Professionnellement,

la vie de nos jubilaires a été bien remplie et le travail de Roger a permis à la famille de voyager au Maroc et en France avant de rentrer au pays où ils ont ouvert un commerce à Banneux qu'ils tiendront jusqu'à leur pension. Roger est devenu un passionné d'internet et des réseaux sociaux, alors qu'Huberte aime lire tranquillement. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



C'est à l'école primaire de Pontisse à Herstal que **Maria LETAWE** et **Louis HELLIN** se sont rencontrés pour la première fois. Mais ce sera seulement quelques années plus tard que Louis reverra sa douce à l'épicerie de la tante de celle-ci. Après deux ans et demi de courtisailles, ils se jureront fidélité le 20 septembre 1952. Louis obtiendra son diplôme de tourneur-ajusteur. Maria aidera à la ferme LETAWE et s'occupera de ses deux jeunes frères. Elle donnera aussi un coup

de main à sa tante à l'épicerie de celle-ci et suivra des cours du soir pour apprendre la couture. La famille s'agrandira avec la venue de 7 enfants. Cette notion de famille nombreuses va poursuivre son développement avec 12 petits-enfants et 5 arrière-petites-filles. Aujourd'hui, Louis consacre son temps à son jardin et sa maison pendant que Maria prépare les conserves, les pots de confiture et s'adonne à la couture. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



Victorine ZAGRAJ et **Wiktor UZAREK** faisaient partie de la même unité scoutie quand ils se sont rencontrés. Plusieurs années de courtisailles plus tard, le mariage est célébré le 8 novembre 1952. Au point de vue professionnel, Victorine travailla comme ouvrière dans le monde du textile, alors que Wiktor, très doué de ses mains, a travaillé comme plafonneur-maçon pour de nombreux patrons. Tout deux ont fini leur carrière à la FN de Harzé. La famille s'agrandira

avec la venue de leur fils qui leur donnera 3 arrière-petits-enfants. Wiktor a été très actif pour les jeunes et les habitants de Havelange en jouant un rôle essentiel dans l'agrandissement et la rénovation de la salle du village. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!

Noces de Diamant



C'est à l'Hôtel Restaurant Saint Aubain à Comblain-au-Pont que **Gabrielle GUSTIN** et **Jacques COMPERE** se sont rencontrés. Gabrielle tenait l'établissement avec son frère et Jacques y venait régulièrement boire un verre avec ses copains. Après les courtisailles où ils se voyaient principalement en cachette, le mariage sera célébré le 24 août 1957. Nos jubilaires accueilleront 2 enfants et 2 petits-en-

fants viendront agrandir la famille pour leur plus grand bonheur. Gabrielle a continué à travailler à l'Hôtel-Restaurant et a fini sa carrière au service photocopies de l'Athénée de Rösrath (Rhénanie du Nord) tandis que Jacques y enseignait la musique. Marches, restaurant, émissions relatives à la musique classique rythment les journées de nos jubilaires. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!

Noces d'Or



Ivette CORBAY et **Robert GOHY** se sont rencontrés en février 1966 lors du Carnaval de Stavelot. Après 1 an ½ de courtoisies, le mariage sera célébré le 9 septembre 1967. Au niveau professionnel, Robert a tout d'abord débuté comme ouvrier dans un garage durant 3 ans, puis pendant 5 ans au sein de l'usine Desor à Trooz. Après avoir servi l'armée durant 2 ans, il entamera une magnifique carrière à l'ALE durant 37 ans et demi où il deviendra sous-chef d'ate-

lier pour la haute-tension. Yvette, de son côté, travaillera durant 3 années à l'Hôtel Palace de Chaudfontaine. Elle se consacrera ensuite à sa petite famille qui s'agrandira avec la venue de leur fils. Maintenant, Robert s'adonne au bricolage et au jardinage mais tous deux aiment la marche, les reportages télévisés, émissions culinaires ou encore les séries télévisées policières. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



Yvonne GERIMONT et **Joseph PONCELET** (surnommé PomPom) se sont rencontrés lors d'une soirée en août 1964 à la salle Tallier à Comblain-la-Tour. Après 3 ans de courtoisies, le mariage sera célébré le 23 septembre 1967. Joseph entame sa carrière professionnelle comme mécanicien au garage Mignolet avant de devenir routier pour entrer ensuite comme ouvrier communal en 1976 à Sprimont et ce, jusqu'à sa pension. Yvonne, quant à elle, commence à

travailler comme aide-soignante et ce, durant 5 ans. Elle sera ensuite engagée au Ministère des Finances à Aywaille. 2 enfants et 4 petits-enfants viendront agrandir la famille. Aujourd'hui, Joseph aime regarder les Z'amours sur TF1, le journal télévisé ou encore des sketches comiques sur sa tablette. Yvonne préfère les émissions de médecine mais tous deux adorent les vacances en caravane à travers l'Hexagone. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



C'est en 1965 que **Jenny DAIX** et **Gérard LE-MAIRE** se sont croisés pour la toute première fois sur leur lieu de travail, au Ministère des Finances. Quelques années plus tard, le 14 octobre 1967, ils célébreront leur mariage. Gérard a travaillé au SPF de Liège puis a été appelé au Comité d'acquisition où il a terminé sa carrière. Jenny, quant à elle, a œuvré aux Domaines à Liège, puis à l'Enregistrement de Spa et enfin au SPF

d'Aywaille, jusqu'à sa retraite. 3 enfants et 5 petits-enfants viendront agrandir la famille. Gérard adore le Scrabble et les mots croisés ou encore mitonner de bons petits plats pour son épouse. Jenny, elle, ce sont les Sudokus, le jardinage et la généalogie dont elle passe régulièrement du temps aux archives de l'Etat à Cointe pour ses recherches. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



C'est au club de judo « La Ruche » à Herstal que **Jacqueline MAIRLOT** et **Nicolas HORION** se sont rencontrés la première fois. Après 4 années de courtoisies, le mariage sera célébré le 28 octobre 1967. Jacqueline a travaillé pendant de nombreuses années en tant qu'institutrice maternelle tandis que Nicolas a œuvré en qualité de régleur à la FN de Herstal. Michel vient agrandir la famille en 1969. Nos jubilaires sont aussi grands-parents de jumelles. Jacqueline aime

tout ce qui touche à l'histoire, que ça soit sous forme de livres, romans, films, reportages alors que Nicolas aime le football, les mots mêlés, la peinture, le bricolage. Nos jubilaires ont également été maîtres-chiens et ont réalisé de belles balades dans les bois de notre région. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!



Découvrez-le
sur <https://mondossier.rrn.fgov.be>



Vous souhaitez obtenir une composition de ménage, un certificat de résidence sans devoir vous déplacer à l'Administration communale? De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via « Mon Dossier »

Rien de plus simple:

- Introduisez votre carte d'identité dans votre lecteur de cartes sur votre ordinateur et munissez-vous de votre code PIN
- Rendez-vous sur le site **www.ibz.rrn.fgov.be**
- Dans le menu de droite « Applications pour le citoyen », cliquez sur « Mon Dossier »
- Cliquez sur **<https://mondossier.rrn.fgov.be>**
- Dans le menu de gauche, cliquez sur « Certificats » et choisissez le certificat dont vous avez besoin
- Il vous reste à l'imprimer.

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'Administration communale.



Evelette Guillaume (Aywaille) et **Smets Tiffany** (Aywaille) mariés le 19 août 2017;

Cauwe Francois (Ernonheid) et **Deposson Crystele** (Ernonheid) mariés le 21 août 2017;

Halin Arnaud (Houssonlonge) et **De Roy Florence** (Houssonlonge) mariés le 26 août 2017;

Schyns Grégory (Pavillonchamps) et **Doster Amélie** (Pavillonchamps) mariés le 02 septembre 2017;

Hebrans Michel (Nonceveux) et **De Mullewie Anne** (Nonceveux) mariés le 09 septembre 2017;

Engels Valère (Aywaille) et **Schelling Gisèle** (Aywaille) mariés le 16 septembre 2017;

Flohimont Régis (Sougné-Remouchamps) et **Latour Aurélie** (Sougné-Remouchamps) mariés le 30 septembre 2017;

Brévers Laurent (Houssonlonge) et **Longrée Mélissa** (Houssonlonge) mariés le 30 septembre

2017;

Maenhout Robin (Sprimont) et **Huberty Véronique** (Aywaille) mariés le 14 octobre 2017;

Brondoit Marc (Mont d'Amblève) et **Shymbarova Olga** (Mont d'Amblève) mariés le 28 octobre 2017;

Driessens Stéphane (Kin) et **Tramonte Nathalie** (Kin) mariés le 28 octobre 2017.

Naissances



Dannoset Owen (Sougné-Remouchamps), né le 20 juillet 2017, Fils de Dannoset Gwenaël et de van Rens Laurence;

Vanderhaeghen Théo (Awan), né le 23 juillet 2017, Fils de Vanderhaeghen Adrien et de Demonceau Virginie;

Mengal Abidi Basile-Riad (Paradis), né le 31 juillet 2017, Fils de Mengal Jean et de Abidi Dhekra;

Di Pasquale Diego (Awan), né le 01 août 2017, Fils de Di Pasquale Damien et de Sferruggia Mélissa;

Jacquemin Ganoza Eva (Septroux), née le 02 août 2017, Fille de Jacquemin Pierre et de Ganoza Valenzuela Maria;

Martin Norah (Faweux), née le 02 août 2017, Fille de Martin Pierre et de Artus Delphine;

Nyamsi Sadjó Lentz Loryana (Sougné-Remouchamps), née le 03 août 2017, Fille de Nyamsi Sadjó Ricard et de Lentz Aurélie;

Delchambre Charlotte (Sougné-Remouchamps), née le 08 août 2017, Fille de

Delchambre Nicolas et de Piedboeuf Marine;

Lieutenant Ethan (Deigné), né le 11 août 2017, Fils de Lieutenant Geoffrey et de Frings Aurore;

Istas Eva (Kin), née le 11 août 2017, Fille de Istas Arnaud et de De Bast Marie;

Tilman Nathan (Nonceveux), né le 12 août 2017, Fils de Tilman Jerry et de Lesoinne Jessica;

Leclercq Lucian (Aywaille), né le 14 août 2017, Fils de Leclercq Thomas et de Debussche Sarah;

Delvaux Eléna (Nonceveux), née le 17 août 2017, Fille de Delvaux Patrick et de Francotte Valérie;

Kindermans Guillaume Simon (Nonceveux), né le 28 août 2017, Fils de Kindermans Ludovic et de Guillaume Gladys;

Bieuvlet Ema (Sougné-Remouchamps), née le 29 août 2017, Fille de Bieuvlet Jérôme et de Heyen Françoise;

Beerens Marie (Val du Promontoire), née le 30 août 2017, Fille de Beerens Julien et de Wilkin Stephanie;

Dessouroux Halen Marley (Sougné-Remouchamps), né le 03 septembre 2017, Fils de Dessouroux Jérôme et de Halen Laura;

Moyse Emile (Havelange), né le 06 septembre 2017, Fils de Moyse Vincent et de Lepièce Sabrina;

De Wulf Aurélie (Dieupart), née le 12 septembre 2017, Fille de De Wulf Jeroen et de Jacobs Eline;

Crahay Jules (Harzé), né le 12 septembre 2017, Fils de Crahay Laurent et de Lemaître Virginie;

Richard Raphaël (Nonceveux), né le 19 septembre 2017, Fils de Richard Cédric et de De Bakker Nathalie;

Broux Amélya (Awan), née le 20 septembre 2017, Fille de Broux Jonathan et de Teise Melinda;

Rigotti Adam (Sougné-Remouchamps), né le 27 septembre 2017, Fils de Rigotti Julien et de Hérode Marie;

Tirez Salehi Noa (Harzé), né le 29 septembre 2017, Fils de Tirez Gilles et de Salehi Sepideh.

Décès



Di Pasquale Diego (Awan), 2 jours, décédé en Italie le 03 août 2017;

Legrandhenri Jean (Sougné-Remouchamps), 84 ans, veuf de Rousselle Louise, décédé à Aywaille le 15 août 2017;

Jamoye Marie (Sougné-Remouchamps), 91 ans, veuf de Marquet René, décédée à Verviers le 26 août 2017;

Decoux-Derycke Eugène (Aywaille), 79 ans, décédé à Chaudfontaine le 30 août 2017;

Gavray Joseph (Kin), 82 ans, époux de Wilkin Lucienne, décédé à Aywaille le 31 août 2017;

Vertongen Marc (Pavillonchamps), 81 ans, époux de Dessaucy José, décédé à Aywaille le 03 septembre 2017;

Massin André (Val du Promontoire), 78 ans, époux de Parent Léa, décédé à Liège le 09 septembre 2017;

Dislins Marc (Aywaille), 52 ans, époux de Walter Corinne, décédé à Liège le 13 septembre 2017;

Houba Michel (Dieupart), 60 ans, décédé à Aywaille le 20 septembre 2017;

Roland Christel (Septroux), 41 ans, décédée à Liège le 23 septembre 2017;

Noppeley Roger (Nonceveux), 86 ans, époux de Dierckx Marie, décédé à Aywaille le 27 septembre 2017;

Brisbois Nelly (Aywaille), 79 ans, veuve de Gélard Jules, décédée à Liège le 02 octobre 2017;

Servais Colette (Aywaille), 58 ans, épouse de Natalis Jean-Claude, décédée à Liège le 08 octobre 2017;

Paquot Julien (Harzé), 78 ans, époux de Jeanfils Liliane, décédé à Aywaille le 09 octobre 2017;

Clesse René (Harzé), 79 ans, époux de Brévers Marie, décédé à Liège le 09 octobre 2017;

Ilijeva Marija (Sougné-Remouchamps), 63 ans, décédée à Liège le 10 octobre 2017;

Mawet Jean (Sougné-Remouchamps), 91 ans,

époux de Daniels Elise, décédé à Aywaille le 12 octobre 2017;

Sovet Ivonne (Aywaille), 77 ans, veuve de Dumont Paul, décédée à Verviers le 15 octobre 2017;

Defays Suzanne (Septroux), 90 ans, veuve de Bertrand Charles, décédée à Sprimont le 17 octobre 2017;

Lemaire Marie-Thérèse (Aywaille), 84 ans, veuve de Natalis Marcel, décédée à Sprimont le 21 octobre 2017;

Bonfond Hubertine (Priestet), 89 ans, veuve de Delrez Joseph, décédée à Aywaille le 25 octobre 2017;

Radoux Etienne (Chambralles), 68 ans, décédé à Liège le 25 octobre 2017;

Flohimont Germaine (Sougné-Remouchamps), 100 ans, veuve de Rafhay Raymond, décédée à Aywaille le 25 octobre 2017.

PNEUS LE CHALET

Route des Ardennes, 3
4920 Aywaille
T. 04 384 67 06 - F. 04 384 73 62
E. lechalet@cybertnet.be

Location véhicules

(Camion Camionnette Voitures)

www.chaletpneus.be

SEMPERIT  **Passion Pneu**



FUNÉRAIRIUM LUC & LILIANE LEMAIRE

SPRL

Un service funéraire complet adapté au budget de chacun partout 24h/24. 2 funérariums avec parking privé.
POSSIBILITÉ DE SALLE DE ± 100 PERSONNES POUR RÉCEPTIONS FUNÉRAIRES.

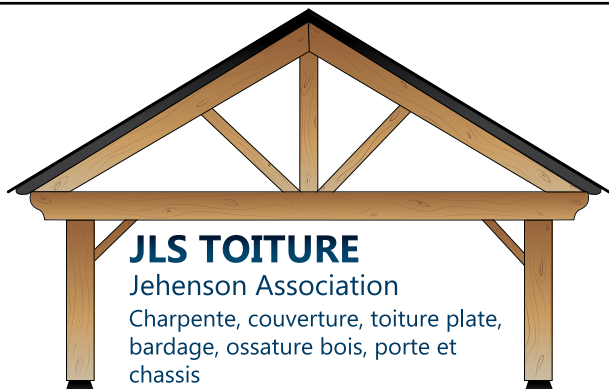
04 384 68 73 | 4, rue du Chalet, Aywaille.
F. 04 239 28 93

Mazout LERUSE



AYWAILLE
Tél. 04/384 41 83

www.mazoutleruse.be
info@mazoutleruse.be



JLS TOITURE

Jehenson Association
Charpente, couverture, toiture plate,
bardage, ossature bois, porte et
chassis

0499 12 34 65 - 0496 08 26 65

Rue de la Fourche 60 - 4920 AYWAILLE - info@jlstoiture.be



Eli Fiumefreddo
Electricité sprl

Eclairage
intérieur & extérieur
Parlophonie
Vidéophonie

Awan centre 22
4920 Awan-Aywaille
tél/fax 04 362 00 52
portable **0475 84 08 73**
www.efesprl.be

Groupeement infirmier "Val d'Amblève Infi"

Agréé des mutuelles

Tous soins infirmiers : toilettes, injections, pansements, soins techniques spécifiques, prises de sang à domicile.
Prise en charge totale des patients par une équipe d'infirmières diplômées en collaboration avec VAD
(vivre à domicile) et la plate-forme DELTA pour les soins palliatifs.



Marie-Paule

04/384.54.25 | 0475/891.131

Claire 0486/767.699

Isabelle 0478/822.600

Justine 0472/170.296

Monique 0499/936.241

Rue de Louveigné, 78B - 4920 REMOUCHAMPS.

POMPES FUNÈBRES
GERARD

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24 • 04 384 66 73

*Tous les actes posés
envers un défunt
sont empreints de
respect et de dignité.*



FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 Remouchamps
MAGASIN : FLEURS EN SOIE, MARBRE.

2

**HALLET-REMACLE
& FILS** ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS



Aménagement de maisons • Pose de station d'épuration • Tarmac
Klinkers • Mur de soulèvement • Voirie forestière

Rue du Halage, 39b | 4920 Remouchamps | GSM 0496 52 06 29
T/F. 04 384 43 28

4

Alain Pneus



Alain LAWARREE

T. 04 285 49 85

info@alainpneus.eu

Av. Marcelin LAGARDE, 13
4920 REMOUCHAMPS

AUSSI AMORTISSEURS ET FREINS

Surprenez vos clients !

bang!

24H/24H
7J/7J
DEPANN'ANS

Rue Général Leman 71b
B-4430 Ans
Succursale à Harzé
Rue de la Hé copin 1

Gsm : 0475 76 74 90
Tél 04 257 48 67
Fax 04 257 48 37



**Mazout
Paquay**

Pompe disponible en Diesel

Une qualité irréprochable !

rue du Chalet, 63A • Aywaille • T. 04 384 45 24
F. 04 384 73 38 • mazout.paquay@skynet.be • www.mazout-paquay.be

1



Découvrez le New Hyundai Kona
maintenant chez votre distributeur Hyundai



HYUNDAI

NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.



AYWAILLE MOTOR sa

Lundi au vendredi : 9h00 > 18h00
Samedi : 9h00 > 16h00

105 rue Chalet à Aywaille
Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40

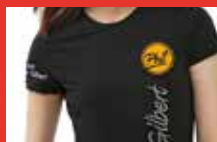
www.aywaillemotor.be

Notre imagination vous donne des ailes !

Notre super pouvoir ? Créativité & savoir-faire.



Publicité | Site Web | Réseaux sociaux | Impression | Lettrage | Textile | ...



rue de la Reffe 19/2 (2^e étage) | 4920-REMOUCHAMPS | T. 04 384 31 23 | www.bang.be

Possibilité de
contrôle via
smartphone

MCZ

**AUSTRO
FLAMM**

**OLYMPIA
NOVA**

Jidé
MADE IN BELGIUM

GG
B&B GROUP

**EFEL NESTOR
MARTIN**

Aduro

04 360 78 80 | TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUT TYPE DE POÊLES. VENTE BUSES EN INOX ET ACIER GALVANISÉ.

www.poeleriejacquemin.be | info@poeleriejacquemin.be | Route des Ardenes 5B - 4920 AYWAILLE
OUVERT : lun. > ven. : 09h30 à 13h et 14h à 17h30 | Sam. 9h30 > 15h | FERMÉ : mer. (sauf sur rdv) et dim.

home
SCHMIDT
home

NOUVEAU BUREAU À DURBUY



Immobilière

SCHMIDT

04 246 00 00

www.schmidtwallonie.be

Avenue Louis Libert 1 | 4920 AYWAILLE

Route de Durbuy 18 | 6940 DURBUY(Barvaux)